

**Sidi** Solidarité Internationale  
pour le Développement  
et l'Investissement

# Rapport d'activité 2024



## Présentation de la SIDI

Qui sommes-nous .....	4
L'écosystème SIDI .....	5
Les temps forts de 2024.....	9
Notre additionnalité .....	10

## Gouvernance et ressources

Les instances.....	15
Les équipes .....	16
Les ressources.....	18

## Le partenariat en 2024

Introduction sur le partenariat .....	20
Financer en 2024.....	22
Accompagner en 2024 .....	25
La carte des partenariats.....	28
Développer les services financiers de proximité .....	30
Développer les chaînes de valeur agricole.....	34
Innovier pour lutter contre le changement climatique.....	40

## Les états financiers

Bilan .....	42
Compte de résultat .....	43

## Tableau des partenariats .....

**AT** : Assistance Technique  
**DFC** : U.S. International Development Finance Corporation  
**ESS** : Economie sociale et solidaire  
**FEFISOL** : Fonds Européen de Financement Solidaire pour l'Afrique  
**FIFAD** : Finance Inclusive pour des Filières Agricoles Durables  
**Fondation ACTES** : Fondation Accompagner la Transition Économique, Écologique et Sociale  
**IDHI** : Indice de Développement Humain ajusté aux inégalités  
**IFD** : Institution Financière de Développement  
**IMF** : Institution de Microfinance  
**IMF de taille importante** : IMF dont les actifs sont supérieurs à 50 millions de dollars  
**IMF de taille moyenne** : IMF dont les actifs sont compris entre 5 et 50 millions de dollars  
**IMF de petite taille** : IMF dont les actifs sont inférieurs à 5 millions de dollars  
**Institut. de refinancement** : Institution de refinancement  
**k€** : Milliers d'euros  
**M€** : Millions d'euros  
**MUSO** : Mutuelle de solidarité  
**ONG** : Organisation Non Gouvernementale  
**OP** : Organisation de Producteurs  
**PME** : Petites et Moyennes Entreprises  
**PNUD** : Programme des Nations Unies pour le Développement  
**PSE** : Performance Sociale et Environnementale  
**RDC** : République Démocratique du Congo  
**SCA** : Société en Commandite par Actions  
**SSNUP** : Smallholder Safety Net Upscaling Programme  
**TAPSA** : Transition vers une Agroécologie Paysanne au service de la Souveraineté Alimentaire

### RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

#### Production : SIDI

12, rue Guy de la Brosse - 75005 Paris  
 Tél. : 01 40 46 70 00 - Mail : info@sidi.fr

**Responsable de la publication** : Isabelle Brun

**Rédaction** : Raphaël Mège, Équipe salariée SIDI

**Conception graphique et illustrations** :

Anne-Claire Lamy, Estelle Gironde

**Crédits photos** : SIDI, sauf Grégoire Avenel / SIDI (p16), Philippe Lissac - Agence Godong / SIDI (couverture, p12, 14, 18, 23, 24, 30, 47), Henitsoa Rafalia / SIDI (p19, 21)

**Impression** : Sipap-Oudin  
 Papier certifié PEFC



# Edito

## **L'année 2024 est la deuxième année du Plan Stratégique 2023-2026 de la SIDI.**

Le présent Rapport Annuel fait écho à son avancement à mi-chemin. Cela dit, un Plan Stratégique se place nécessairement dans la réalité économique, sociale et géopolitique du monde. Et pour le Sud Global, mais aussi pour nous, ce monde change très rapidement.

Comment rester pertinent dans notre mission d'appui aux Institutions de microfinance et entités agricoles ? C'est la question que nous nous posons quotidiennement à la SIDI face à une demande qui ne cesse de s'intensifier.

Car en effet, **le portefeuille consolidé de participations, prêts et garanties de la SIDI** avec les apports de Soluti finance en Afrique de l'Est et du Fonds européen de finance solidaire (FEFISOL II) pour l'Afrique a connu en 2024 une croissance de 26% pour atteindre 56 millions d'euros fin 2024.

Soluti et FEFISOL II renforcent notre présence en Afrique, qui représente aujourd'hui 76% des partenaires et 67% du portefeuille de la SIDI : soit une très forte présence dans un continent qui est laissé à l'abandon par la plupart des investisseurs à impact, pour qui l'Afrique représente 19% du portefeuille (voir p11).

C'est ainsi que la SIDI continue de manifester son **additionnalité**, c'est-à-dire être là où les autres ne vont pas, grâce à la participation de ses actionnaires solidaires, citoyens et institutionnels.

Tout au long de 2024, nous avons donc continué de **travailler** dans une logique **partenariale** avec les 127 partenaires ; de les **accompagner** sur les plans technique et financier ; de toucher grâce à eux les personnes les plus exclues ou vulnérables ; de renforcer l'économie locale, notamment rurale, et en faveur des femmes (plus de la moitié de nos 10 millions de bénéficiaires), créant enfin des emplois pérennes.

Nous menons notre mission toujours dans un objectif de performance sociale et environnementale (PSE). En particulier nous soutenons **la production agricole biologique et le commerce équitable**, ce qui s'est traduit en 2024 notamment par un partenariat stratégique noué avec la coopérative Ethiquable, qui commercialise en France des produits biologiques issus du commerce équitable.

Quant au Plan Stratégique, **une grande partie des objectifs a été réalisée** ou sont en cours de l'être (plateforme de marque, intégration Soluti, système d'information et de gestion, charte éthique, suivi PSE, formations...). Si le portefeuille consolidé de la SIDI suit sa trajectoire, ce n'est malheureusement pas le cas pour la croissance du capital social. Les efforts en 2024 ont permis de l'accroître un peu (+2,4%) à 35,2 millions d'euros. Mais ceci reste insuffisant par rapport aux objectifs fixés sur la durée du plan. Une révision à la baisse de cet objectif de croissance du capital social sera nécessaire, sans pour autant impacter le développement de notre portefeuille.

Mais 2024, malgré les vingt (!) nouveaux partenaires, a aussi été une année difficile. Les évolutions géopolitiques (Moyen-Orient, Sahel), ou plus généralement des crises économiques ou politiques (Amérique Latine, Liban...) ont touché, parfois dramatiquement (Gaza, RDC), les partenaires de la SIDI. Nous sommes donc obligés de passer des provisions importantes pour anticiper ces risques.

Plus que jamais, nous avons besoin de vous, actionnaires solidaires, pour soutenir la chaîne de solidarité financière afin d'accompagner la transition économique, écologique et sociale dans un monde en plein changement.

**Nicolaas Heeren, Gérant de la SIDI**

# Qui sommes-nous ?

La SIDI est un investisseur solidaire créée en 1983 par le CCFD-Terre Solidaire. Elle est agréée Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale (ESUS) par l'Etat français, et les parts de son capital sont labellisées Finansol<sup>(1)</sup> depuis 1997.

La SIDI agit pour faire de la finance solidaire et patiente un levier de transformation durable pour un monde plus équitable socialement et plus respectueux de l'environnement. Pour ce faire, elle accompagne et finance des acteurs économiques des pays du Sud, à travers des partenariats innovants et durables, en vue d'améliorer les conditions de vie des populations vulnérables et de favoriser des pratiques écologiques vertueuses.

Elle appuie aujourd'hui 127 partenaires dans 33 pays : institutions de microfinance, organisations de producteurs, institutions de refinancement et PME à fort impact local.

La SIDI parvient à durablement mener sa mission grâce à un modèle économique unique lui permettant de bénéficier de ressources adaptées, au service de son ambition. Au cœur de celui-ci réside l'engagement de milliers d'actionnaires individuels solidaires qui souhaitent utiliser le pouvoir dont ils disposent avec leur argent. Plutôt qu'un dividende, ces actionnaires recherchent avant tout des « plus-values » sociales et environnementales grâce aux activités des partenaires financées par la SIDI. Ils appartiennent ainsi à une « chaîne de solidarité financière » qui permet à la SIDI de cibler des partenaires fragiles et/ou œuvrant dans des contextes difficiles, dans une vision partenariale de long terme et tournée vers leurs besoins. Pour pousser la SIDI à aller encore plus loin en termes d'additionnalité, les actionnaires fondateurs prennent par ailleurs en charge une grosse partie du risque à travers le mécanisme du FID (voir p18).

**NB : Dans le rapport d'activité, nous présentons les résultats du « groupe SIDI » (résultats consolidés des partenaires SIDI, Soluti, FEFISOL II apportés par la SIDI), étant entendu que le terme « groupe » n'est pas utilisé ici dans un sens juridique.**

(1) Le label Finansol a été créé en 1997 pour distinguer les placements d'épargne solidaire des autres produits d'épargne.



**127** partenaires  
dans **33** pays



Un portefeuille de  
**56** millions €



**35,2** millions €  
au capital de la SIDI apportés  
par **2 075**  
actionnaires dont  
**1 948** particuliers



**10,3** millions  
de bénéficiaires  
finaux dont  
**51%** de femmes

# L'écosystème SIDI

Au fil des ans, la SIDI a développé un écosystème propre lui permettant de répondre plus efficacement à sa mission et de générer des effets de levier au bénéfice de ses partenaires.



La **Fondation ACTES** a été créée sous l'égide de la Fondation Terre Solidaire en 2017 par la SIDI, pour financer des projets d'accompagnement « sur mesure » auprès de ses partenaires. Elle vise à contribuer à leur développement pérenne grâce à des appuis techniques, de la formation, et des mises en réseaux qui sont apportés par des experts consultants. En 2024, 12 projets d'assistance technique ont été engagés par la Fondation ACTES, pour un total de 169 686 € (17 projets pour 160 744 € en 2023).

## Soluti finance

**Soluti finance** est la filiale de la SIDI en Afrique de l'Est et à ce titre développe une approche partenariale similaire : privilégier des investissements additionnels (là où les autres ne vont pas) à des IMF et organisations de producteurs, fournir de l'accompagnement, développer une approche PSE qui utilise les mêmes outils et indicateurs. Depuis cette année, les partenaires SIDI bénéficiaires de prêts dans la région sont progressivement transférés à Soluti. Fin 2024, Soluti finance 33 partenaires pour un portefeuille de 13,4 millions d'euros (30 partenaires et 9,8 millions d'euros en 2023).



**FEFISOL II** est un fonds européen dédié à la microfinance rurale en Afrique cofondé par la SIDI en 2022. Il est le prolongement de FEFISOL, l'un des premiers fonds multi-bailleurs spécialisés dans l'appui aux institutions de microfinance rurales et aux organisations de producteurs actives dans les domaines du commerce équitable et des produits biologiques en Afrique. Il est aussi doté d'une enveloppe d'assistance technique pour appuyer ces institutions. Fin 2024, FEFISOL II finance 44 partenaires dans 16 pays pour un montant total de 39 M€ (13 partenaires et 6,1 millions d'euros en 2023).

La SIDI appartient elle-même à « **L'Ensemble Terre Solidaire** » constitué autour du CCFD-Terre Solidaire. Cet Ensemble relie trois organisations, guidées par les mêmes valeurs et la volonté de construire un monde plus humain : le CCFD-Terre Solidaire, la Fondation Terre Solidaire et la SIDI. Toutes trois partagent la même vision : face aux crises qui s'accumulent partout dans le monde, il faut inventer et faire vivre des modèles de sociétés plus justes, plus solidaires et plus écologiques. Les organisations de l'Ensemble entendent transformer en profondeur le modèle de développement actuel grâce à l'engagement individuel et collectif des citoyens et des citoyennes et au renforcement des organisations de la société civile.

## Nos valeurs



### Solidarité

Œuvrer ensemble à un monde plus juste est une condition sine qua non du progrès de tous

### Audace

Mener des actions que l'on juge difficile est parfois nécessaire

### Persévérance

Donner le temps aux partenariats de porter leurs fruits

### Intégrité

Agir avec équité, transparence et redevabilité

# Voyage SIDI en Tunisie : quand la solidarité s'incarne

Des épargnants solidaires à la rencontre de celles et ceux qui transforment leur quotidien grâce à un appui concret et durable.



Tous les deux ans, la SIDI propose à ses actionnaires solidaires et aux souscripteurs du FCP Faim et Développement de partir sur le terrain découvrir concrètement l'impact de leur épargne.

Début novembre, une vingtaine de personnes s'est ainsi rendue en Tunisie où la SIDI soutient trois partenaires : **Enda Tamweel**, acteur clé de la microfinance en Tunisie, et deux PME agricoles de conditionnement et exportation de dattes certifiées en bio et commerce équitable, **Beni Ghreb** et **South Organic**. Une rencontre avec le **FTDES** (Forum Tunisien des Droits Économiques et Sociaux), partenaire historique du CCFD-Terre Solidaire, a également été organisée.

Ces citoyens engagés ont pu dialoguer avec les partenaires, mais surtout rencontrer leurs bénéficiaires finaux : artisans, agriculteurs, entrepreneuses... Autant de visages, d'histoires, de regards qui incarnent la chaîne de solidarité financière activée ici, et concrétisée là-bas. Dans un pays marqué par une crise multiforme – économique, politique, sociale, environnementale – dont le FTDES a dressé le tableau assez sombre, ces rencontres avec les partenaires SIDI redonnent espoir. Car elles ont permis de découvrir des femmes et des hommes qui agissent, innovent, résistent. Et c'est cette force que les participants ont pu ressentir, au plus près, à travers chaque visite, chaque témoignage.

## Enda Tamweel : la microfinance comme levier de dignité

À Tunis, dans un quartier populaire, Monia Ben Hamouda accueille les épargnants solidaires dans sa petite boutique. Elle termine son douzième cycle de prêt avec Enda Tamweel : elle a pu faire grandir son activité, stabiliser ses revenus, et surtout offrir un avenir à ses deux enfants. Son regard, empreint de fierté, marque durablement les participants.

Enda Tamweel, soutenue par la SIDI depuis sa création en 2015, est aujourd'hui la première institution de microfinance du pays. Elle accompagne prioritairement les femmes, les jeunes, les travailleurs du secteur informel et les petits agriculteurs. Plus au sud près de Kairouan, les actionnaires ont rencontré Tarek Farid, un jeune agriculteur, qui, grâce au microcrédit obtenu il y a quelques années, a pu diversifier son activité en achetant une première vache. Aujourd'hui il en élève sept, a construit une étable, et fournit une laiterie locale.

Chaque histoire entendue est singulière, mais elles partagent toutes une même réalité : celle d'un solide accompagnement, sur la durée, qui donne les moyens d'agir. Enda Tamweel propose en effet à tous ses clients des formations, un suivi de proximité, une écoute réelle. Les liens tissés entre agents de crédit et bénéficiaires sont profonds – une solidarité de terrain, tangible, qui bouleverse bien au-delà des chiffres.

## Beni Ghreb et South Organic : cultiver la vie en plein désert

À Hazoua, oasis du sud tunisien à la frontière algérienne, les participants ont été reçus dans les palmeraies par les membres de Beni Ghreb, entreprise familiale de production et d'exportation de dattes. Assister à la récolte de la Deglet Nour, une variété de dattes dont la qualité est excellente, découvrir les techniques d'irrigation économe, visiter l'unité de conditionnement où travaillent une centaine de femmes du village... : chaque étape du parcours a été ponctuée d'échanges directs, souvent touchants, entre épargnants et producteurs.

Sadok Saidi, le fondateur de Beni Ghreb, n'a pas caché son émotion en rappelant combien l'appui de la SIDI – permis grâce à cet actionnariat citoyen – avait été déterminant pour surmonter les crises, que ce soit la sécheresse, les attaques d'insectes ou la fermeture des marchés pendant le Covid. Il le demeure dans un contexte économique particulièrement fragile pour cette PME. « Ce projet, c'est la vie pour Hazoua », a-t-il affirmé, les larmes aux yeux.

À une centaine de kilomètres plus à l'Est, South Organic, autre PME de conditionnement et exportation de dattes partenaire de la SIDI, mise aussi sur l'innovation et la résilience. Avec 200 producteurs bio et plus de 500 salariés, elle expérimente des techniques d'irrigation ultraprécises dans son verger pilote Al Wahaat. L'ingénieure hydraulique en charge du projet a partagé avec passion ses méthodes, pensées pour réduire drastiquement le gaspillage d'eau, favoriser la biodiversité avec les étages de culture sous les dattiers (légumineuses, arboriculture etc.), et améliorer les revenus des producteurs. Le verger pilote est ouvert à tous les agriculteurs de la région afin de permettre au plus grand nombre de s'approprier ces techniques.

Les visiteurs ont été touchés par cette alliance entre savoir-faire agricole traditionnel et innovation au service du vivant. Et surtout, par l'énergie des femmes et des jeunes qui, grâce à ces projets, peuvent envisager un avenir local et ambitieux.

## Un message universel

Ce voyage a été une immersion sensible dans les effets très concrets de la finance solidaire portée par la SIDI. Pour les actionnaires et souscripteurs, pouvoir rencontrer celles et ceux qui bénéficient in fine de leur soutien a été une expérience forte, parfois bouleversante. « J'ai mis des visages sur mes convictions », confie l'un d'eux. Une autre souligne : « C'est plus que de la philanthropie, c'est un partenariat humain, une relation. »

Les personnes rencontrées et les projets qu'elles portent, qu'ils relèvent de la microfinance ou de l'agriculture durable, illustrent les valeurs que défend la SIDI : persévérance, solidarité, intégrité. Pour les participants, ce séjour a permis de mesurer concrètement l'impact de leur investissement, et de renforcer leur engagement pour un développement plus juste et durable.





# Les temps forts en 2024

RUFI, IMF soutenue par la filiale ougandaise de la SIDI Soluti, a remporté le prestigieux Prix européen de la microfinance 2024, d'un montant de 100 000 €, pour son apport à l'autonomisation des réfugiés grâce à l'inclusion financière. RUFI a été sélectionné parmi 49 candidats de 26 pays, reconnus pour leur initiative novatrice en faveur des populations réfugiées. Les deux autres finalistes, l'IMF libanaise Al Majmoua, partenaire de la SIDI, et Palestine for Credit and Development (FATEN), IMF à but non lucratif, ont également été récompensés pour l'impact de leur travail. (voir également p31)



Fortes de plus de dix ans de collaboration, la SIDI et Ethiquable ont signé en 2024 un partenariat stratégique pour soutenir un plus grand nombre de coopératives de petits producteurs bio et équitables auprès desquelles Ethiquable s'approvisionne. Ce partenariat consiste en une enveloppe de financement dédiée (1,2 M€ en 2024 et 1,7 M€ pour 2025), des conditions allégées d'instruction et un comité d'investissement spécifique, ainsi qu'un taux bonifié. La SIDI et Ethiquable apportent ainsi un accompagnement complémentaire et partagent le risque.

En février 2024, le fonds solidaire pour l'Afrique, FEFISOL I, a été officiellement clôturé après la cession à la SIDI des dernières participations en Ouganda. Les investisseurs du fonds auront perçu en tout 105,7% de leur investissement initial. En parallèle, le déploiement du portefeuille de FEFISOL II s'est bien intensifié avec déjà 39 M€ investis auprès de 44 partenaires dans 16 pays. (voir p27)



Une nouvelle organisation de la Gérance a vu le jour début 2024 avec un Gérant unique détaché à la SIDI en plein temps (remplaçant de facto le DG) appuyé par un Comité de Direction de deux personnes : le Directeur du partenariat et des opérations et la Directrice de la stratégie financière. La SIDI accueille un nouveau Directeur du partenariat et des opérations (DPO), Emmanuel Gagnerot, qui a pris ses fonctions en septembre 2024. L'ancien DPO Joan Penche est nommé Responsable des Opérations en Afrique australe et de l'Est. Il s'installe au Burundi pour ouvrir un nouveau bureau sous-régional, renforçant encore l'ancrage local de la SIDI amorcé en 2023.

2024 a été une année très dynamique au niveau des partenariats : le groupe SIDI a noué vingt nouveaux partenariats en Afrique et en Amérique latine : douze avec des organisations de producteurs et huit avec des institutions de microfinance. Sept de ces partenariats sont portés par Soluti. Cette dynamique d'expansion témoigne des efforts de prospection menés par les équipes.



En novembre 2024, une vingtaine d'actionnaires SIDI et souscripteurs au FCP Faim et Développement sont partis en Tunisie à la rencontre des partenaires et de leurs bénéficiaires : Enda Tamweel, South Organic, Beni Ghreb et le FTDES (partenaire du CCFD-Terre Solidaire). Une immersion riche et émouvante sur le terrain pour découvrir concrètement l'impact de leur engagement solidaire. (voir p6-7)

# L'additionnalité de la SIDI

À l'occasion de l'adoption du plan stratégique 2023-2026 la mission sociale de la SIDI a été réaffirmée, et déclinée en objectifs de missions.

## Notre mission sociale

Le projet de développement de la SIDI porte sur les champs économique, social et environnemental. Par ses activités de financement et d'accompagnement, la SIDI vise à réduire les inégalités économiques dans les pays du Sud à travers l'émergence et l'autonomisation d'acteurs économiques locaux, notamment ceux qui recherchent des gouvernances équitables. Elle cherche à lutter contre la pauvreté à travers une approche centrée sur les plus vulnérables, en particulier les personnes vivant en zone rurale, les femmes et les jeunes de ces pays qui sont la promesse d'un monde plus équitable, plus juste et plus solidaire. Enfin la SIDI s'engage résolument à construire un monde plus durable et respectueux de l'environnement, capable de s'adapter aux crises environnementales. À travers l'ensemble de ses partenariats, la SIDI a vocation à accompagner la transition économique, écologique et sociale dans les pays du Sud.

**Dans ce cadre, l'objectif n°1 que s'est fixé la SIDI est la maximisation de son additionnalité.**

« L'additionnalité » de la SIDI, parfois résumée par le fait d'être « là où les autres ne sont pas » se caractérise par l'idée de cibler des partenaires fragiles dans des contextes difficiles, en termes de géographie ou de secteur, et donc exclus des financements classiques, tout en s'assurant de leur pertinence et de leur viabilité. A titre d'exemple, la SIDI finance et accompagne des acteurs localisés dans des pays à faible IDHI, ou encore vulnérables au changement climatique.

De même, en ciblant le secteur agricole, connu pour avoir un profil de risque élevé mais ayant des besoins de financement importants, la SIDI s'engage clairement à soutenir le développement de filières agricoles résilientes.

Enfin, la SIDI soutient des acteurs locaux pour lesquels elle est souvent le premier investisseur. Beaucoup des partenaires de la SIDI sont des structures de petite taille ou encore situés dans des zones rurales. La SIDI leur apporte une offre de financement et d'accompagnement avec une réelle vision partenariale, en s'adaptant constamment à leurs besoins.



Nos  
**127** partenaires  
agissent auprès de  
**10,3 millions**  
de bénéficiaires finaux  
dont :

**51%**  
bénéficiaires femmes

**50%**  
bénéficiaires ruraux

## Un ciblage rural

La SIDI intervient dans des zones négligées par les banques locales, des zones concentrant plus de difficultés à développer des activités économiques (risque lié au financement de l'agriculture par exemple avec les incertitudes liées aux récoltes).

**65%**

de nos partenaires ont un ciblage rural (comme en 2023), c'est-à-dire que plus de 50% de leurs clients sont situés dans des zones rurales

**79%**

des décaissements de 2024 concernent les zones rurales (en hausse de 15 points)

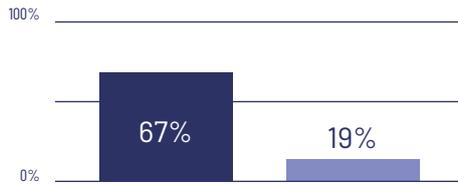
## Proposer des financements adaptés

Cette capacité qu'a la SIDI de proposer des financements adaptés la distingue fortement des autres investisseurs. Elle peut notamment proposer des tickets nettement plus petits, adaptés aux besoins des partenaires de petite taille et moins matures.

	Décaissements moyens en 2024 (prêts et participations)	Décaissements moyens chez les autres investisseurs
Institutions de Microfinance	618 k€	1,8 M€ <sup>(1)</sup>
Entités agricoles	386 k€	955 k€ <sup>(2)</sup>

## Privilégier l'Afrique subsaharienne

Conformément au plan stratégique, la SIDI maintient la priorité à l'Afrique subsaharienne et y consacre cette année 67% du portefeuille (62% en 2023).



### PORTEFEUILLE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

- Groupe SIDI au 31.12.2024
- Autres véhicules d'investissement en microfinance au 31.12.2024<sup>(1)</sup>

## Privilégier les zones où le besoin de financement est important

**80%**

des partenaires sont situés dans des pays à IDHI faible<sup>(3)</sup> comme en 2023. L'IDHI est préféré à l'IDH car il intègre une meilleure prise en compte des inégalités au sein d'un pays. Ex : Burundi, Burkina Faso

**76%**

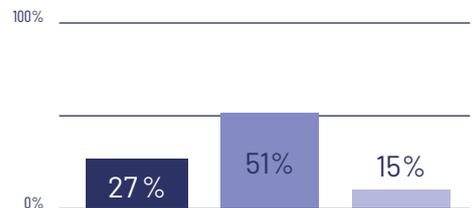
des partenaires sont situés dans des pays risqués<sup>(4)</sup>, quasiment comme en 2023, d'où les montants importants en termes de provisions faites par la SIDI. Ex : Niger, Mali, RDC

**40%**

des partenaires sont situés dans des pays vulnérables ou très vulnérables au changement climatique<sup>(5)</sup>, stable par rapport à 2023. Ex : Pérou, Tanzanie, Madagascar

## Importance de l'investissement en capital

C'est un autre marqueur fort du modèle d'action de la SIDI. En effet, la SIDI privilégie, chaque fois qu'elle le peut, l'investissement en fonds propres auprès des partenaires. Cette année encore, la SIDI soutient ses partenaires à long terme, en partageant les risques qu'ils prennent sur leur métier et en participant à leur vie institutionnelle. Si le pourcentage du portefeuille en prises de participation est en baisse pour le groupe SIDI (-7 points) en raison de la montée en puissance des portefeuilles en prêts de FEFISOL et Soluti, celui de la SIDI seule demeure relativement stable (51%).



### PORTEFEUILLE EN PRISE DE PARTICIPATIONS

- Groupe SIDI au 31.12.2024
- SIDI seule au 31.12.2024
- Autres véhicules d'investissement en microfinance au 31.12.2023

(1) PAIF (Private Asset Impact Fund) 2024  
 (2) CSAF (Council on Smallholder Agricultural Finance) 2024  
 (3) PNUD  
 (4) Coface  
 (5) World Risk Index

# La SIDI reste engagée auprès de ses partenaires palestiniens



L'attaque terroriste du Hamas du 7 octobre 2023<sup>(1)</sup> et la violente réponse<sup>(2)</sup>, aux desseins génocidaires, de l'armée israélienne à Gaza depuis lors, ont conduit, de nouveau, le partenariat de la SIDI en Palestine dans l'oeil du cyclone. De fait, depuis 1997, la construction d'une microfinance inclusive, sociale et tournée vers les femmes et les populations rurales, se heurte régulièrement aux conflits liés à l'occupation militaire de la Palestine par Israël. Cependant la crise actuelle, d'une ampleur sans précédent, met à l'épreuve la résilience des partenaires. Parler des investissements de la SIDI en Palestine semble dérisoire face à la tragédie qui se déroule sous nos yeux. Nous avons cependant des partenaires qui vivent – ou survivent – dans une situation dramatique.

ACAD Finance avait peu d'activités à Gaza. Il n'en demeure pas moins que 5% de son portefeuille gît sous les décombres tandis que les locaux ont été détruits par les bombardements et les quelques employés dispersés dans les camps.

L'état de guerre prévalant en Cisjordanie occupée, et plus particulièrement les opérations punitives des colons et des forces d'occupation Israéliennes (routes bloquées, interdiction de circulation, couvre-feux, bombardements...) ont conduit ACAD Finance, comme les autres IMF du pays, à suspendre toute opération de crédit. Les prêts en cours ont été rééchelonnés (sans intérêt supplémentaire sur décision du gouvernement Palestinien) et la seule activité a été de récupérer les prêts qui pouvaient l'être, en dépit des restrictions de circulation. Cette situation a conduit ACAD Finance à demander le rééchelonnement de ses emprunts (dont celui de la SIDI) et à constater de très sévères pertes sur les exercices 2023 et 2024 (15% des fonds propres).

Ce contexte a poussé ACAD Finance et ASALA (ancien partenaire de la SIDI) à reprendre des discussions en vue de la fusion de ces deux IMF sociales afin de tenter de constituer une seule entité et de réaliser des économies d'échelles. La fondation ACTES a été sollicitée, et a participé au financement de l'étude sur la viabilité financière de cette fusion.

Dès le début de la présence de la SIDI auprès d'ACAD Finance en Palestine, la SIDI avait envisagé la nécessité d'un fonds de garantie pour risques « politiques ». En effet il ne fallait pas être prophète pour deviner que l'occupation militaire brutale d'Israël et le désir d'autodétermination des Palestiniens conduiraient à des heurts et des crises peu propices à l'investissement et au développement d'activités économiques. Cette idée a muri et s'est concrétisée formellement en 2015 avec la création de Daman, un fonds de garantie palestinien dont la SIDI est actionnaire aux côtés d'IMF palestiniennes et d'autres investisseurs solidaires. Les règles du fonds, appuyé en cela par des cofinancements du ministère du Luxembourg, de l'ONG Paix Juste<sup>(3)</sup> et de la Fondation ACTES, et par une donation en capital non remboursable de la SIDI, stipulent que les impayés des IMF dus aux effets de l'occupation militaire (meurtres, destructions...) soient assumés par ce fonds. Les promoteurs de Daman n'imaginaient pas que la pertinence du fonds de garantie soit si rapidement mise à l'épreuve. En 2024, 332 623 dollars ont été mobilisés par Daman pour indemniser 430 prêts (dont 80% à Gaza), ce qui permet de soulager un peu les finances exsangues de ces IMF sociales de Palestine.

Poursuivre des activités de la SIDI en Palestine est une gageure. Le temps de la guerre et des massacres de civils appelle à des moyens d'actions qui ne sont pas naturellement ceux de la SIDI : aide humanitaire, subventions, plaidoyer pour que nos gouvernements fassent pression sur Israël ou que l'État Palestinien, même atrophié, soit reconnu... Mais en même temps, dès que les canons et les messages de haine se seront lassés, il faudra être auprès des partenaires pour accompagner une nouvelle reconstruction qui passera notamment par le soutien aux activités productives. Avec les partenaires Palestiniens, nous avons appris la résilience et la détermination. La présence de la SIDI auprès d'eux est un témoignage de persévérance et d'espérance.

- (1) Au moins 1 200 personnes tuées en Israël  
 (2) Près de 54 000 personnes tuées à Gaza (mai 2025)  
 selon les Nations-Unies  
 (3) CPJPO (Comité Paix Juste au Proche-Orient)



## TÉMOIGNAGE DE CHRISTIAN SCHMITZ

?

Président de SIDI Gestion SAS

### ***Vous rentrez d'une mission en Palestine, quelles sont vos impressions aujourd'hui dans cette situation tragique ?***

Prendre le temps d'une visite sur le terrain auprès des partenaires est essentielle et est accueillie comme un signe fort d'engagement dans ce contexte difficile et tragique. J'ai constaté que le fonds de garantie Daman apparaissait aujourd'hui comme « rassembleur » des énergies des trois IMF avec qui Daman collabore pour essayer de couvrir une partie des risques « politiques » liés aux effets de l'occupation israélienne ; risques assumés par ces IMF qui avaient accordé régulièrement jusqu'en octobre 2023 des prêts à plusieurs milliers de bénéficiaires. Grâce à cette synergie possible entre partenaires autour d'un point d'intérêt commun, j'ai eu des échanges approfondis sur la situation avec les responsables de Daman et des trois IMF, avec leurs agents de crédits, avec plusieurs bénéficiaires de prêts aujourd'hui en difficultés, avec des responsables de l'Autorité palestinienne, et constaté une forte résilience à tous les niveaux et une volonté de poursuivre des activités économiques coûte que coûte. Face à des conditions souvent extrêmes, les Palestiniens ont en effet développé une grande capacité d'adaptation. Les partenaires de la SIDI m'ont fortement partagé ce sentiment de devoir vivre et agir au quotidien en ayant conscience d'une injustice historique non résolue ce qui renforce leur conviction d'agir pour une cause juste.

### ***Quel message les partenaires de la SIDI nous adressent-ils ?***

Gaza est détruit et nul ne connaît l'avenir de ce territoire. Mais entretemps, la situation en Cisjordanie est de plus en plus difficile. Les partenaires souhaitent que la SIDI poursuive des actions de plaidoyer auprès des agences de coopération, et également auprès de ses actionnaires citoyens solidaires, afin que la microfinance continue à être reconnue en Palestine comme un instrument de renforcement économique, d'autonomisation sociale et de résistance non violente face au durcissement du contexte d'occupation. Pour y arriver, il faudra que les partenaires résistent suffisamment de temps et trouvent des ressources financières additionnelles adaptées à leurs besoins jusqu'à ce que la reconstruction soit possible. Les alliances déjà mobilisées depuis près de six années, en particulier avec l'ONG Paix Juste, ont permis le soutien financier du gouvernement du Luxembourg et de franchir des étapes difficiles. Les efforts dans ce sens doivent néanmoins se poursuivre et s'étendre auprès d'autres institutions gouvernementales et non gouvernementales.

01

Offrir la possibilité à chacun(e) de devenir actionnaire engagé(e) et d'utiliser le pouvoir dont il/elle dispose avec son argent pour agir.

02

Intervenir là où d'autres ne vont pas, dans des zones jugées difficiles ou dites à risque.

03

Donner le temps nécessaire aux partenaires, les financer et les accompagner, rester à leurs côtés en cas de crise, pour que leurs activités soient pérennes.

## Les grands piliers de l'action de la SIDI

04

Au-delà du financement, accompagner les partenaires, en particulier les structures les plus petites et fragiles.

05

Donner la priorité au milieu rural, et cibler plus particulièrement le secteur agricole, notamment l'agriculture familiale.

# Gouvernance et ressources

## Les instances

La SIDI est une **Société en Commandite par Actions (SCA)** à capital variable, regroupant deux catégories d'associés :

- **Un associé commandité**, responsable de façon illimitée du passif social et qui dispose en contrepartie du pouvoir de nommer les gérants de la société et d'un droit de véto sur les décisions de l'Assemblée Générale. Il veille notamment au respect de la mission sociale de la SIDI.
- **Les commanditaires**, qui sont tous les autres actionnaires et ne sont responsables du passif social qu'à hauteur de leurs apports.

Ce statut permet à la SIDI de lever les capitaux nécessaires à son action en préservant la mission d'origine de la SIDI portée par ses actionnaires fondateurs, en particulier le CCFD-Terre Solidaire. L'associé commandité est la société SIDI Gestion SAS, qui regroupe quatre actionnaires fondateurs de la SIDI :

- le CCFD-Terre Solidaire représenté par Virginie Amieux et Patrice Leloup,
- la Congrégation des Soeurs Auxiliatrices représentée par Catherine Granier,
- la Congrégation des filles du Saint-Esprit représentée par Françoise Beaumont, et
- la Congrégation des Filles de Jésus de Kermaria représentée par Anne-Marie Monneraye.

SIDI Gestion SAS est présidée par Christian Schmitz depuis le 18 septembre 2023.

### Une nouvelle gérance

En mars 2024 la SIDI a connu une évolution de sa gouvernance avec la désignation d'**un gérant unique** en remplacement du Comité de Gérance constitué jusque-là de deux co-gérants (directeurs du CCFD Terre Solidaire). Nicolaas HEEREN, co-gérant de la SIDI depuis 2020 et Directeur des partenariats internationaux du CCFD Terre Solidaire, a été confirmé en qualité de Gérant unique à temps complet de SIDI SCA par l'associé commandité SIDI Gestion SAS depuis le 18 mars 2024.

Une nouvelle évolution a été annoncée en novembre 2024 : la fonction de gérance unique va être directement prise en charge par SIDI Gestion SAS qui créera pour cela une nouvelle fonction de Directeur exécutif. Ce changement sera effectif **à compter du dernier trimestre 2025**.

### Le Comité de Concertation et d'Orientation

Les membres du CCO sont désignés par l'associé commandité ; le Comité incarne la gouvernance démocratique au sein de la SIDI, étant associé à l'élaboration et au respect de son plan stratégique et de sa charte éthique. Il est composé de :

<b>Virginie AMIEUX</b> CCFD-Terre Solidaire <i>(Sylvie BUKHARI DE PONTUAL jusqu'en sept. 2024)</i>	<b>Catherine GRANIER</b> Congrégation des Soeurs Auxiliatrices
<b>Patrice LELOUP</b> CCFD-Terre Solidaire	<b>Anne-Marie MONNERAYE</b> Congrégation des Filles de Jésus de Kermaria
<b>Françoise BEAUMONT</b> Congrégation des Filles du Saint-Esprit	<b>Gabriele GIUGLIETTI</b> Banca Popolare Etica
<b>Françoise MICHAUD</b> Épargne Solidarité Développement (ESD)	<b>Christian SCHMITZ</b> SIDI Gestion SAS
<b>Guy EVERS</b> Epargne Solidarité Développement (ESD)	

### Le Conseil de Surveillance

Composé d'actionnaires commanditaires élus par l'Assemblée Générale, il assure le contrôle permanent de la gestion de la société, tel qu'il est prévu par la loi et les statuts de la SIDI. Il soumet annuellement aux actionnaires réunis en Assemblée Générale Ordinaire un rapport sur les comptes annuels et son appréciation sur la conduite des affaires sociales et de gestion de la SIDI.

Il est présidé par M. Philippe Loiret, et intègre également les membres suivants :

- Le Crédit Coopératif représenté par Lucrèce MBONGO
- Épargne Solidarité et Développement (ESD), représenté par Luc BONNAMOUR,
- Le GRET représenté par Juliette BIENFAIT
- AMUNDI PRIVATE EQUITY FUNDS (représentant le FPS Finance et Solidarité) représenté par Laurence LAPLANE-RIGAL
- La Congrégation des Soeurs Auxiliatrices représentée par Geneviève GUENARD
- Anne GERSET
- François LEGAC
- Raymond VERLEY

# L'équipe de la SIDI



**Nicolaas HEEREN**  
Gérant



**Anne-Sophie BOUGOUIN**  
Directrice de la stratégie  
financière, des RH  
et l'administration



**Emmanuel GAGNEROT**  
Directeur du partenariat  
et des opérations



**Cristina ALVAREZ**  
Responsable des opérations  
Amérique Latine  
et autres régions



**Isabelle BRUN**  
Responsable  
communication  
et mobilisation citoyenne



**Laurent CHEREAU**  
Responsable gestion  
des connaissances  
et administratif



**Erkan KARAOGLAN**  
Responsable Finance  
et comptabilité



**Irina KRAUCH**  
Responsable juridique  
et de la conformité



**Philippe MASSEBIAU**  
Responsable  
des opérations Afrique  
du Nord et de l'Ouest



**Natasha OLMI**  
Coordinatrice  
du portefeuille FEFISOL



**Joan PENCHE**  
Responsable  
des opérations Afrique  
australe et de l'Est



**Dorothee REINHARDT**  
Responsable RH



**Jon SALLE**  
Responsable  
PSE



**Julie TORRES-SZANTYR**  
Responsable  
de l'accompagnement  
et de l'AT



**Jacques AFETOR**  
Chargé de partenariats  
Afrique de l'Ouest



**Catherine BELLIN-SCHULZ**  
Chargée de partenariats  
Asie et Moyen-Orient



**Ariane BEVIERRE**  
Chargée de mission PSE



**Jean-Marie CAVARROC**  
Chargé de partenariats  
Afrique australe



**Jean-Baptiste COUSIN**  
Chargé de partenariats  
Amérique Latine  
et Moyen-Orient



**Anaïs DUFOUR**  
Chargé de partenariats  
Afrique australe



**Diana MURILLO SOLIS**  
Chargée d'appui  
aux opérations



**Iness NOUIRA**  
Chargée d'appui  
aux opérations



**Dominique PASSARIELLO**  
Chargée d'appui  
aux opérations



**Gabrielle ORLIANGE**  
Chargée de Partenariats  
Océan Indien



**Mathilde SCHMITT**  
Chargée de mission  
Assistance technique



**Johan THUARD**  
Chargé de partenariats  
Afrique de l'Ouest  
et chargé des risques



**Junior TOMBÉ**  
Chargé de partenariats  
Afrique de l'Ouest



**Céline VIDAL**  
Assistante Relations  
actionnaires  
et Administration



**Adèle VOYEUX**  
Chargée de mission  
fundraising et relations  
institutionnelles



**Emmanuel VUILLOD**  
Chargé de partenariats  
Afrique du Nord  
et de l'Ouest

# Soluti finance



**Priscilla  
MIREMBE SERUKKA**  
*Présidente du conseil  
d'administration*

## Le Conseil d'administration

Rosemary KANTAI  
Sarah TUMWESIGYE  
Clare WAVAMUNNO  
Joan PENCHE  
Francois GALLAND  
Edward SEKABANJA  
Pascal POMMIER



**Paul KATENDE**  
*Directeur Général*



**Cressy MUSASIIZI**  
*Responsable  
des opérations*



**Anne Rose NAMATOVU**  
*Responsable  
de l'administration  
et des finances*



**Denis IUTUNG**  
*Coordinateur assistance  
technique*



**Christopher LUYIMA**  
*Assistant finance  
et administration*



**Deborah NAMPEWO**  
*Assistante comptable  
et administrative*



**Joseph ODEKE**  
*Chauffeur*



**Abel TUKAMUBONA**  
*Chargé de partenariats*



**Didas KARYAIJA TURUYA**  
*Chargé de partenariats*

# Les consultants bénévoles, un engagement précieux aux côtés de la SIDI

Pour le développement de ses activités, la SIDI peut compter sur l'engagement bénévole d'une vingtaine de consultants.

Agissant en complémentarité de l'équipe opérationnelle, ils permettent de renforcer considérablement l'appui aux partenaires. Ces anciens professionnels de la finance, de l'agriculture ou de la coopération internationale apportent leur expertise et leur disponibilité aux organisations soutenues, notamment à travers des missions de suivi et d'accompagnement et à la participation à leur gouvernance.

La SIDI peut compter également sur l'engagement de deux consultants membres de son comité de pré-sélection (CPS). Le CPS étudie chaque mois les demandes de financement portées par les chargés de partenariats, et soumet ses recommandations au comité de direction pour décision (voir p23).

Enfin la SIDI bénéficie d'un appui important sur des sujets tels que la politique RH ou le déploiement d'un nouveau système d'information et de gestion.

# Nos ressources

L'indépendance financière de la SIDI repose sur son modèle économique, basé notamment sur la mobilisation d'actionnaires et d'épargnants qui lui apportent l'essentiel de ses moyens, et lui permettent ainsi de mener à bien sa mission sociale en toute indépendance. C'est pourquoi la SIDI veille à mobiliser et élargir ses soutiens, et à générer des effets de levier via des alliances.



## Les ressources d'investissement

### Le capital

La SIDI dispose d'un actionariat vaste et varié, gage à la fois de la stabilité du capital et de la priorité donnée aux objectifs sociaux et environnementaux de l'entreprise ; en effet, depuis la création de l'entreprise, les actionnaires ne se sont versé aucun dividende. La valeur de l'action reste inchangée à 152€.

Après deux années de quasi-stagnation, le capital social de la SIDI est reparti sur une tendance positive avec 1,2 million d'euros de nouvelles souscriptions enregistrées cette année et une augmentation, nette des retraits, de 2,4% (+815 k€).

Au 31 décembre 2024, le capital de la SIDI s'élevait ainsi à 35,2 millions d'euros. L'épargne solidaire représente 62% du capital de la SIDI dont 38% d'actionariat citoyen et 24% investis par les fonds d'épargne solidaire.

### Le FID

Depuis l'année 2000, la SIDI dispose d'un mécanisme interne de couverture des risques, abondé par ses actionnaires historiques sous la forme de comptes courant d'associés. Ce dispositif appelé FID (fonds d'incitation au développement) vise à renforcer les capacités d'intervention de la SIDI auprès des populations les plus pauvres et dans les pays les plus fragiles.

En 2024, outre le risque de contrepartie, le FID a permis d'absorber une partie des provisions liées aux risques politiques en Palestine, en RDC et à la non-convertibilité des devises en Bolivie. Le FID a également couvert une partie de la perte enregistrée sur la coopérative financière Crediflorida au Pérou.

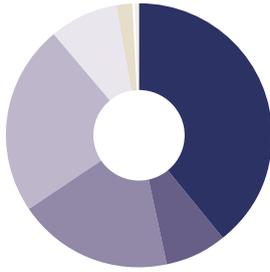
Sans l'intervention du FID, la SIDI aurait à assumer ces charges supplémentaires et clôturerait l'année avec un résultat bien moindre. Le FID s'élève à 4,4 millions d'euros fin 2024, en baisse par rapport à 2023 (4,6 M€) en raison du partage des pertes évoquées précédemment. Le FID est intégralement affecté depuis fin 2023 et couvre 55% des risques à fin 2024. L'accompagnement et l'assistance technique apportées par la SIDI à ses partenaires contribuent à réduire ses risques au fur et à mesure que les partenaires se consolident, mais la mobilisation de ressources additionnelles pour abonder le FID est un souci constant.

# Les ressources d'accompagnement

## Le FCP « Faim et Développement »

Le FCP « Faim et Développement » a été créé par le CCFD-Terre Solidaire et le Crédit Coopératif en 1983 – c'est le premier fonds de partage créé en Europe – afin de conjuguer juste rémunération de l'épargne et soutien aux économies des pays du Sud et de l'Est. Le principe de ce produit de partage est que les souscripteurs reversent 50% ou 75% de leur revenu annuel au CCFD-Terre Solidaire, qui s'engage à contribuer au financement des activités d'accompagnement de la SIDI.

Les montants des produits de partage variant selon les années, le CCFD-Terre Solidaire a historiquement compensé les baisses en maintenant un montant de subvention stable à la SIDI, garantissant ainsi la prise en charge des coûts d'accompagnement des partenaires qui ne peuvent pas être couverts par les seuls revenus du portefeuille. Après plusieurs années de baisse liée à la baisse des taux d'intérêt, les montants de produits de partage sont repartis à la hausse en 2024. La contribution du CCFD-Terre Solidaire s'élève à 640 000 € en 2024, hors contribution en nature.



### RÉPARTITION DU CAPITAL DE LA SIDI PAR CATÉGORIE

- 37,9% Personnes physiques
- 7,8% CCFD-Terre Solidaire
- 18,6% Congrégations et Institutions religieuses
- 23,9% Fonds d'épargne solidaire
- 8,5% Sociétés financières de l'ESS
- 2% ONG et fondations
- 0,7% Autres institutionnels
- 0,5% Acteurs publics

## Les effets de levier négociés auprès de bailleurs

Outre la Fondation ACTES, la SIDI gère deux autres programmes d'assistance technique, et a clôturé cette année un programme d'appui aux filières agricoles. Ces programmes lui permettent de compléter sa propre offre d'accompagnement, par du temps et/ou de l'expertise dont elle ne dispose pas en propre (voir p26).

# 842 201 €

d'enveloppe mobilisée auprès des bailleurs pour l'assistance technique

# 640 000 €

Subvention du CCFD-Terre Solidaire pour l'accompagnement



Les parts de capital de la SIDI et le FCP « Faim et Développement » sont labellisées Finansol.



# Le partenariat en 2024

## Une approche singulière de l'investissement financier

En Afrique comme au Moyen-Orient et en Amérique Latine, la SIDI s'engage auprès d'acteurs économiques qui se mobilisent pour améliorer les conditions de vie des populations vulnérables, et prennent en compte les enjeux tant sociaux qu'environnementaux. Souvent, ces structures n'ont pas ou peu accès aux financements classiques, et elles font face à une multiplicité de difficultés, liées au contexte politique et/ou économique dans lequel elles agissent, ainsi qu'à la vulnérabilité de leur clientèle vis-à-vis des chocs externes, et de plus en plus aux effets du changement climatique et des crises écologiques dans leur ensemble.

Pour les aider à surmonter ces obstacles, la SIDI mise sur une forme d'intervention spécifique dans le milieu de la finance à impact social et environnemental. Celle-ci repose sur une relation partenariale qui s'inscrit dans le long terme, basée sur deux piliers d'égale importance : **la fourniture d'un service financier grâce auquel les partenaires peuvent se développer, et le déploiement d'un accompagnement leur permettant de construire leur autonomie institutionnelle et financière**. Pour remplir ce cahier des charges mixte, la SIDI s'appuie non pas sur des chargés d'investissement, mais sur des chargés de partenariats.

Au plan financier, la SIDI contribue à augmenter les ressources financières de ses partenaires par des prises de participation, longues et sans exigence de rentabilité de court terme, des prêts, notamment en monnaie locale, et des garanties. Ce faisant, elle leur permet de remplir leur mission de développement de services financiers de proximité, de développement des chaînes de valeur agricoles, ou d'innovation en faveur de la lutte contre le changement climatique. Parallèlement à ce service financier, la SIDI apporte le plus souvent à ses partenaires un accompagnement direct assuré par ses chargés de partenariats, épaulés par une vingtaine de consultants bénévoles. Chaque année, les chargés de partenariat définissent avec la majorité des partenaires les enjeux et les objectifs d'accompagnement à atteindre au cours des douze mois suivants. La nature et les modalités de cet accompagnement dépendent de la situation et des besoins propres à chacun.

Enfin la SIDI complète cette offre par un accompagnement indirect, sous la forme de trois programmes d'assistance technique et d'un programme d'appui au renforcement des filières agricoles. Ceux-ci sont pilotés par les chargés de partenariats, et mis en oeuvre par des consultants externes. Ils permettent de compléter l'offre de la SIDI par du temps ou de l'expertise dont elle ne dispose pas en propre, pour renforcer les capacités opérationnelles des partenaires, améliorer leur performance sociale et environnementale, et les soutenir dans la concrétisation de leur vision et de leur mission.



Le groupe SIDI a développé 20 nouveaux partenariats en 2024 (contre dix en 2023) et en a clôturé seize. Ce dynamisme et cette rotation du portefeuille témoignent de tendances clés pour l'activité de la SIDI :

- ✓ **Le périmètre du partenariat de la SIDI reste stable :**  
127 partenaires en 2024 dans 33 pays  
(124 partenaires dans 33 pays en 2023)
- ✓ **2024 a permis d'ouvrir des partenariats dans deux nouveaux pays, le Guatemala et Haïti.**  
Le Cameroun et l'Angola sont sortis du portefeuille de la SIDI.
- ✓ **Sur les seize partenaires sortants :**  
cinq sont passés en perte compte tenu de l'impasse de leur situation financière, cinq partenaires ont naturellement terminé leur relation suite au remboursement intégral de leurs encours, six accompagnements ont été abandonnés pour des raisons d'inadéquation des besoins ou de difficultés opérationnelles de mises en œuvre.
- ✓ **Tout en poursuivant l'assainissement de son portefeuille, Soluti a connu une reprise de son développement**  
– majoritairement dans le secteur de la microfinance – avec sept nouveaux partenaires en Ouganda, au Rwanda, en Tanzanie et au Kenya.
- ✓ **68% des partenaires relève du secteur de l'inclusion financière, soit le cœur de métier historique de la SIDI.**
- ✓ **La SIDI est actionnaire de 32 partenaires et demeure le premier investisseur international pour le tiers de ses partenaires.**
- ✓ **La prospection et la formation des équipes sur les chaînes de valeurs agricoles portent leurs fruits avec une croissance du nombre de partenaires, 37 en 2024 contre 31 l'année précédente :**  
29% des partenaires du groupe SIDI relève désormais du secteur agricole avec une prédominance pour le café (9 partenaires) suivi du cacao (8 partenaires) et la cajou (3 partenaires).
- ✓ **La première année de partenariat avec la marque engagée Ethiquable a permis de financer sept entités agricoles (1,21 M€ décaissés) dont trois nouvelles pour le portefeuille de la SIDI :**  
ASOPROCAM (Equateur), APODIP (Guatemala), ETHICAJOU (Sénégal), ainsi que le retour d'un partenaire historique FECCANO (Haïti).
- ✓ **Un partenariat similaire a été mis en place dans la filière cacao durable avec le négociant Cocosource :**  
1,8 M€ investis auprès de quatre partenaires.



# Financer en 2024

Une croissance du portefeuille portée par l'agriculture et consolidée par un ancrage solide dans le secteur de la microfinance.

## Trois portefeuilles composent les financements du groupe SIDI :

**01. Le portefeuille d'investissement, en capital, prêts et garanties de la SIDI en direct auprès des partenaires.**

**02. Le portefeuille de prêts de Soluti (Ouganda, Kenya, Tanzanie, Rwanda)**

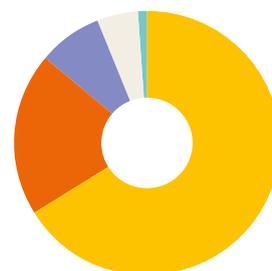
**03. Le portefeuille de prêts de FEFISOL II pour les partenaires apportés par la SIDI et Soluti.**

À la fin 2024, sur 127 partenaires, le groupe SIDI finance 107 partenaires, représentant 9,4 millions bénéficiaires, pour un encours de 56 M€. Si le nombre de partenaires financés est en légère croissance par rapport à 2023 (+3), le montant de financement est en nette progression (+26%). Cette tendance s'explique par :

- **Une bonne consolidation des encours dédiés au secteur historique de la SIDI, la microfinance**, avec 23,8 M€ (contre 22,3 M€ à fin 2023) et ceci dans un contexte très concurrentiel dans lequel de nombreux financeurs rivalisent sur les conditions de financement (taux d'intérêt, commissions...). Ceci avec une croissance des décaissements sur cette filière : de 10 M€ en 2023 à 16,6 M€ en 2024. Signe que le groupe SIDI est solidement ancré dans ce paysage en ayant réussi à fidéliser un ensemble d'Institutions de Microfinance notablement alignés avec la mission sociale de la SIDI. La possibilité, pour la première année, de bénéficier d'un dispositif de couverture du risque de change à moindre coût a notamment été un des leviers de cette consolidation.
- **Une croissance de 52% des décaissements dédiés à l'agriculture**, (10,5 M€ en 2024 contre 6,8 M€ en 2023) qui s'explique par la montée en compétence sur les filières agricoles des chargés de partenariats (8 postes équivalent temps plein) et un travail ciblé sur ce secteur. Les partenariats avec des acheteurs, producteurs et transformateurs de chocolat et café tel qu'Ethiquable, Gebana et Cocosource ont également permis d'accéder à davantage de producteurs et/ou de coopératives tout en sécurisant les investissements grâce à des systèmes de garantie liés à ces acteurs.
- **Soluti a connu une très bonne croissance de son portefeuille en 2024** (+38%) grâce au travail soutenu de l'équipe, passant de 9,7 à 13,4 M€ auprès de 33 partenaires avec l'ouverture d'un nouveau pays : le Rwanda.
- **La part des financements FEFISOL II octroyés à des partenaires SIDI a crû de 48,2% entre 2023 et 2024** passant de 6,1 à 9 M€. FEFISOL II, qui a atteint son rythme de croisière, a en effet connu une bonne dynamique : 13 nouveaux partenaires en 2024 (4 nouveaux pays). La possibilité de bénéficier d'un nouveau dispositif de couverture du risque de change à moindre coût a aussi facilité les investissements. (voir p27)

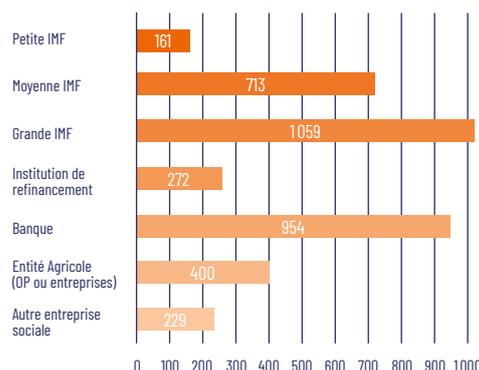
## Répartition par région

- L'Afrique reste la zone d'opération privilégiée de la SIDI, avec 67 % des engagements, au profit de 76 % des partenaires.
- L'Amérique Latine représente 20% des engagements, pour 13% des partenaires.
- Le Bassin méditerranéen représente 8% des engagements, pour 7% des partenaires.
- L'Asie et l'Europe de l'Est représentent 6% des engagements, pour 4% des partenaires.



### RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE PAR RÉGIONS

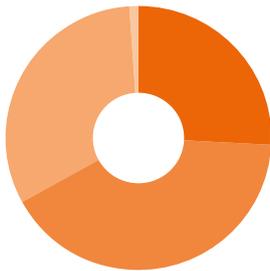
- 67% Afrique subsaharienne
- 20% Amérique Latine / Caraïbes
- 8% Bassin méditerranéen
- 5% Europe de l'Est
- 1% Asie



INVESTISSEMENT MOYEN PAR TYPE DE PARTENAIRE EN MILLIERS D'EUROS (ENCOURS AU 31.12.2024)

## Répartition par type d'investissement

- Les investissements en capital représentent en 2024 (hors capital investi dans Soluti, Inpulse et FEFISOL) 16,7 millions d'euros, chez 32 partenaires avec deux nouvelles prises de participation en 2024 : Vahatra (microfinance à Madagascar) et Soluna (énergie renouvelable en Colombie).
- Le portefeuille climat est composé de 4 partenaires, dont Soluna, pour un montant total de 916 k€, soit un doublement comparé à 2023.
- Les prêts en monnaie locale, sont en hausse par rapport à 2023 (37%), restent à une proportion importante : la SIDI les propose chaque fois que possible car cela permet de ne pas faire porter sur les partenaires le risque de change.



### RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE PAR TYPE D'INVESTISSEMENT

- 26% Participation
- 41% Prêt en monnaie locale
- 32% Prêt en devise forte
- 1% Garanties



## Le Comité de Pré-Sélection

### Comment les dossiers de financements sont-ils sélectionnés ?

Derrière chaque financement accordé par la SIDI, il y a un processus rigoureux et collégial, reflet de notre exigence et de notre engagement. Tout commence sur le terrain, avec une mission de diagnostic sur quelques journées très intenses, appelée due diligence, menée par les chargés de partenariats. Cette démarche vise à vérifier la situation des partenaires sollicitant un financement : viabilité économique, gouvernance, impact social et environnemental, relations avec les producteurs locaux... La situation de la structure dans son ensemble est ainsi examinée.

À partir de cette due diligence, une note d'instruction est rédigée. Elle est transmise à l'ensemble des six membres du comité de pré-sélection, parmi lesquels deux consultants bénévoles apportent leur expertise et un regard extérieur précieux. Ce comité, animé par le Directeur du Partenariat et des Opérations de la SIDI, réunit autour des deux consultants plusieurs experts salariés de façon tournante : responsable de la performance sociale et environnementale, responsable de l'accompagnement, chargé des risques. Les membres peuvent donc prendre connaissance du dossier, mener des recherches complémentaires et, le cas échéant, poser des questions en amont.

Chacun s'appuie sur son domaine d'expertise et son expérience pour confronter les points de vue et enrichir l'analyse. Le chargé de partenariats présente le dossier, répond aux questions et éclaire les discussions. La responsabilité de chaque membre est importante puisqu'elle engage un investissement financier qui peut parfois être décisif dans l'avenir d'une organisation de producteurs ou d'une IMF.

À l'issue de ce travail collectif, une décision motivée est transmise au comité de direction et au Gérant de la SIDI, accompagnée de recommandations. La direction peut alors confirmer le choix du comité ou, dans de rares cas, demander des informations complémentaires.

Parallèlement, le comité de pré-sélection formule également des recommandations en matière d'accompagnement dont les partenaires ont besoin. Un deuxième comité, constitué autour de l'équipe d'Assistance technique de la SIDI, est chargé de mettre en oeuvre les projets d'assistance technique. (lire aussi p24)



## ENTRETIEN AVEC ANNE-SÉLIME DE MURARD

Membre du Comité de pré-sélection de la SIDI  
en tant que consultante bénévole

« Je suis très heureuse de pouvoir apporter un peu de mon expérience. »

### **Dans quel secteur professionnel avez-vous travaillé avant de rejoindre la SIDI ?**

J'ai toujours travaillé dans le secteur financier. J'ai commencé comme analyste financier, un métier qui consiste à regarder comment les sociétés évoluent pour s'assurer qu'elles vont bien se développer. J'ai ensuite géré des fonds de capital investissement, pour des sociétés non cotées en bourse, puis je suis passée à la gestion de fonds de sociétés cotées, essentiellement des PME. C'était une approche un peu différente, mais toujours avec l'idée de regarder comment les sociétés se développent. Puis je suis passée à l'administration et la gestion de fonds de fonds. Ce sont des expériences professionnelles à la fois différentes et complémentaires, qui développent un certain sens critique.

### **Qu'est-ce qui vous motivée à devenir consultante bénévole pour la SIDI ?**

Quand je me suis engagée, j'étais encore en activité professionnelle. La mission de la SIDI correspondait à la fois à mon souhait d'utiliser mon expérience et mes connaissances dans le domaine financier pour aider à la réalisation de projets, et à mon désir d'ouverture sur le monde. J'ai poursuivi cet engagement une fois à la retraite. Dans ce cadre, j'ai effectué plusieurs missions dans des pays comme le Burkina Faso, la Tanzanie ou le Laos, où je suis retournée récemment. Passer du temps avec les partenaires pour comprendre leurs réalités est indispensable. Plus récemment, j'ai rejoint le Comité de pré-sélection.

### **Quel est votre rôle au sein de ce Comité ?**

Le CPS est chargé d'évaluer la viabilité d'un projet et ses chances d'aboutir. En effet, au-delà de la performance sociale et écologique, la SIDI cherche à soutenir des projets pouvant se pérenniser, favoriser la création d'emplois, etc. Si nous assumons une part de risque inhérente au contexte des pays dans lesquels nous intervenons, il est essentiel de détecter les points faibles des projets au plan financier sur lesquels la SIDI pourra proposer un accompagnement. Au sein du CPS, chacun a ses propres sujets d'attention. Cela favorise des échanges très constructifs entre les participants, et permet à chacun de considérer des éléments auxquels il ne pense pas forcément. Cela demande des qualités d'écoute et de réactivité, et en amont une préparation proactive des dossiers. Pour ma part, j'apporte mon expérience dans le domaine financier, avec une approche critique sur les chiffres, de façon à apprécier la viabilité des projets.

### **À titre personnel, que retirez-vous de cet engagement ?**

Je suis très heureuse de pouvoir apporter un peu de mon expérience. C'est aussi une chance de pouvoir échanger avec les chargés de mission de la SIDI, qui sont tous formidables. Aider d'une manière constructive n'est pas évident et je leur demande souvent de nous dire comment nous y prendre. Pour moi, c'est très enrichissant. Les missions sur le terrain complètent la participation au CPS. Cette dimension internationale de la SIDI est vraiment passionnante, et son choix de continuer à investir dans des contextes économiques et politiques délicats est vraiment très intéressant. En fin de compte, donner du temps à un tel projet donne du sens à sa vie.



# Accompagner en 2024

## En 2024, une intensification de l'accompagnement

La SIDI propose à ses partenaires un accompagnement « direct », qu'elle met en œuvre elle-même, ou « indirect », assuré par des tiers. Cette mission d'accompagnement, qui vise à améliorer leurs performances économiques et leur performance sociale et environnementale, ainsi qu'à renforcer leur autonomisation, s'est intensifiée en 2024 pour répondre aux besoins évolutifs et croissants de ses partenaires.



## L'accompagnement direct

En 2024, la SIDI comptait 127 partenaires (123 en 2023), suivis chacun par un chargé de partenariats qui définit avec eux les enjeux et les objectifs d'accompagnement de l'année nécessaires pour leur performance économique ainsi qu'en matière d'amélioration des pratiques sociales et environnementales.

Les partenaires faisant face à une crise, ou en phase de consolidation ou de transformation institutionnelle, bénéficient d'un accompagnement renforcé, assuré par un binôme chargé de partenariats / consultant expérimenté. Les organisations de producteurs, souvent situées dans des zones éloignées, bénéficient d'un accompagnement de proximité pour le suivi des campagnes agricoles et la formulation des demandes de financement.

Près de 65 missions de terrain ont été effectuées l'an passé. Ces missions recouvrent les missions de suivi effectuées par les chargés de partenariats, les missions réalisées par la direction de la SIDI, et les missions spécifiques à la participation de la SIDI aux conseils d'administration de partenaires. À noter que le déploiement depuis 2023 de bureaux régionaux dans quatre pays d'Afrique (Madagascar, Ouganda, Togo et Burundi), permet d'une part de réduire le nombre de vols longs courriers, et donc l'empreinte carbone liée à ces missions, et d'autre part facilitent l'accompagnement et la rencontre des équipes, des gouvernances et de toutes les parties prenantes concernées (clients finaux, producteurs, réseaux de microfinance, ONG, etc.). Soluti, la filiale de la SIDI en Afrique de l'Est, fournit également un appui direct à ses partenaires dans cette région.

En 2024, elle a poursuivi la structuration de son pôle d'assistance technique, créé l'année précédente afin de réaliser des visites biannuelles destinées à renforcer les capacités des partenaires, notamment en gouvernance et gestion des risques.

La SIDI, en tant qu'investisseur patient, est actionnaire de 32 institutions et siège au conseil d'administration de 24 d'entre elles. Elle siège également au conseil d'administration de quatre structures dont elle n'est pas actionnaire, mais qui ont fait appel à la SIDI pour les accompagner à renforcer leur gouvernance, parfois avec la perspective d'une entrée au capital. De nouvelles prises de participation sont par ailleurs à l'étude. Sa présence dans les conseils d'administration, assurée par des chargés de partenariats ou des consultants bénévoles souvent issus du secteur bancaire, apporte aux partenaires une expertise précieuse pour la mise en œuvre de leur vision et de leur mission.

Enfin, la SIDI organise des voyages d'échanges d'expériences entre partenaires pour favoriser l'apprentissage mutuel et le partage de bonnes pratiques. Elle appuie la mise en réseau, notamment à travers un soutien historique au réseau panafricain de microfinance MAIN (Microfinance African Institutions Network).



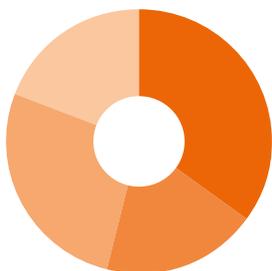
**28**  
partenaires  
où la SIDI  
siège au CA

**65**  
missions  
d'accompa-  
gnement

## L'accompagnement indirect

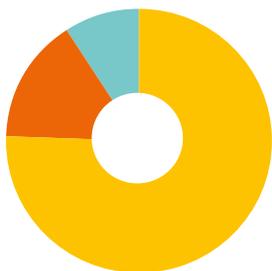
Complémentaire de l'accompagnement direct, l'accompagnement indirect permet à la SIDI de mobiliser des ressources externes pour renforcer les capacités de ses partenaires. La SIDI gère trois programmes d'assistance technique, et a clôturé un programme d'appui aux filières agricoles, présentés ci-après : la Fondation ACTES, le programme SSNUP, la facilité AT FEFISOL et le programme FIFAD.

En outre, grâce à la Fondation ACTES, la SIDI a pu apporter en 2024 un cofinancement, à des programmes d'appui localisés et pluriannuels, au pilotage et à la mise en oeuvre desquels elle est associée. Ces programmes permettent aux partenaires concernés (Al Majmoua et FTTL, Daman, Réseau Main, SICSA, le programme TAPSA) de bénéficier d'un important effet de levier financier auprès de bailleurs publics.



### THÉMATIQUES PRINCIPALES DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE EN 2024 (EN % DU NOMBRE TOTAL DE PROJETS)

- 35% Performance sociale et environnementale et renforcement des pratiques agricoles
- 19% Appui à la digitalisation et renforcement de la sécurité des services informatiques
- 27% Gestion des risques/contrôle interne et appui à une meilleure gestion financière
- 19% Gouvernance et stratégie



### RÉPARTITION DES 33 PROJETS D'AT PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

- 25 en Afrique subsaharienne
- 5 en Amérique Latine
- 3 dans le Bassin méditerranéen

### LA FONDATION ACTES

Placée sous égide de la Fondation abritante Terre Solidaire, la Fondation ACTES finance des projets mis en oeuvre par des partenaires de la SIDI, ou cofinance des projets de plus grande ampleur. Elle intervient dans quatre domaines prioritaires : le renforcement des capacités des institutions fragiles, la promotion de services financiers adaptés au monde rural, le soutien aux agricultures familiales et aux pratiques agroécologiques, l'accompagnement à la gestion de la performance sociale et environnementale. **En 2024, la fondation a approuvé 11 demandes de financement pour un total de 129 686 €.** Elle a également validé un nouveau cofinancement pour un programme d'appui à la transition écologique conduit par le réseau africain de microfinance MAIN (120 000 € sur trois ans, ayant permis de mobiliser 552 500 € auprès de l'Agence Française de Développement (AFD)).

### LE PROGRAMME SSNUP

Lancé en 2020, le programme SSNUP (Smallholder Safety Net Upscaling Programme), déployé par l'ONG luxembourgeoise Ada Microfinance, vise à renforcer les filières agricoles, à améliorer la résilience des petits exploitants et à augmenter leurs revenus. En 2024, la SIDI a signé **13 nouveaux projets mis en oeuvre par 9 partenaires** (à Madagascar, Cameroun, Colombie, Kenya, Mozambique, Ouganda, RDC), pour un total de 418 333 €. Les partenaires YEHU et KITAGATA, soutenus par Soluti, en ont également bénéficié, en étroite collaboration avec les pôles Accompagnement de la SIDI et de Soluti. Entre 2022 et 2024, 25 projets d'assistance technique ont été lancés auprès de 17 partenaires, pour un montant total engagé de 715 451 €, dont 537 289 € financés par le SSNUP (le reste étant apporté par les partenaires ou d'autres cofinanceurs). Lancé pour une période de 4 ans, ce programme a été prolongé de quelques mois, pour s'achever en avril 2025.

### LA FACILITÉ D'ASSISTANCE TECHNIQUE FEFISOL II

Cette facilité a été lancée en 2023 dans le cadre de FEFISOL II, afin de financer des projets de renforcement des capacités dans des domaines tels que les filières agricoles, les pratiques sociales et environnementales, ou la réduction de la vulnérabilité au changement climatique. DFC (U.S. International Development Finance Corporation) a rejoint en 2024 la liste des bailleurs de la facilité (PROPARCO via le FISEA, et l'agence belge d'investissements BIO), et octroyé une subvention de 1,4 million d'euros pour 5 ans. En 2024, huit nouveaux projets ont été lancés : sept auprès de cinq partenaires (au Kenya, Mali, Sénégal, Togo, Zambie), et un 8<sup>ème</sup> concernant une étude prospective sur la zone sahélienne commandée par la SIDI (cf p34). Ces projets représentent un budget total de 298 000 €, dont 213 000 € financés par les trois bailleurs de la facilité.

### CLÔTURE DU PROGRAMME FIFAD

Le programme FIFAD (Finance Inclusive pour des Filières Agricoles Durables), clôturé en octobre 2024 après cinq années d'activité, visait à améliorer les conditions de vie des populations rurales au Mali, au Burundi et au Mozambique, via le renforcement de filières agricoles plus respectueuses de l'environnement et assurant une meilleure répartition de la valeur ajoutée. S'il a subi certaines modifications par rapport au projet initial (entrée et sortie de partenaires, paralysie des activités liée à la pandémie de Covid-19), le programme a atteint, voire dépassé la majorité de ses objectifs, avec 99,9 % des fonds décaissés sur un total de 1,5 M€ apporté par l'AFD. Sur ce montant total, 145 k€ ont été dépensés en 2024, essentiellement pour que la SOCOPA, au Burundi, termine les activités prévues au programme, en particulier la mise en place de procédures administratives et de gestion, ainsi que l'élaboration d'une stratégie de communication et marketing pour consolider les ventes. Les activités dans les 2 autres pays d'intervention du FIFAD, au Mozambique et au Mali avaient été finalisées les années précédentes.



## ENTRETIEN AVEC ANNE-SOPHIE BOUGOUIN

Directrice de la Stratégie financière de la SIDI et représentante de la SIDI au Conseil d'Administration de FEFISOL II

### «FEFISOL II atteint sa vitesse de croisière.»

**Le fonds d'investissement FEFISOL, lancé en 2011 par la SIDI et Alterfin, avait pour objectif de capter des ressources additionnelles pour financer les partenaires des deux structures en Afrique. Avec une centaine d'organisations financées dans 25 pays sur la période de 2011-2021, le fonds a dépassé ses objectifs. Son successeur, FEFISOL II, a donc été lancé en 2022 avec la participation d'anciens et de nouveaux investisseurs. Un an et demi après son lancement, l'activité est montée en charge en 2024, explique Anne-Sophie Bougouin.**

#### Comment est structuré FEFISOL II ?

FEFISOL II a été monté par la SIDI et Alterfin, avec FISEA/ Proparco, la Banque européenne d'investissement (BEI), les banques sociales Crédit coopératif et Banca Etica et l'association SOS Faim Luxembourg déjà présents sur FEFISOL I, rejoints par la société belge d'investissement pour les pays en développement BIO, la Banque alternative suisse (BAS), la Fondation Raiffeisen Belge (BRS Microfinance Coop) et la Caisse des Dépôts et Consignations. Notre objectif est que ces investisseurs apportent 30 millions d'euros de capital, soit 6 millions d'euros de plus par rapport à FEFISOL I, ainsi que des subventions pour la facilité d'assistance technique. Nous avons par ailleurs sollicité les agences de coopération américaines (USAID/DFC) pour nous aider à couvrir le risque de contrepartie et le risque de change. Face à la fin annoncée de l'aide internationale des États-Unis, nous avons notamment dû revoir la stratégie de gestion du risque de change et avons pu bénéficier pour 2024 d'un programme soutenu par la Commission européenne.

#### Quelles évolutions sont à noter par rapport à FEFISOL I ?

Nous conservons sur FEFISOL II l'objectif de financer des organisations de producteurs et des institutions de microfinance rurales. Nous souhaitons en revanche aller plus loin sur le fait d'encourager ces organisations à travailler la question des enjeux sociaux et environnementaux, en particulier la résilience face aux changements climatiques. Intégrer ce risque est en effet devenu une nécessité pour nos partenaires. Nous voulons par exemple accompagner les entités agricoles sur la voie des pratiques agricoles durables, de l'agroécologie ou de la certification bio et équitable quand ce n'est pas encore le cas, en leur proposant une assistance technique répondant au mieux à leurs besoins. Enfin, nous souhaitons systématiser les co-investissements SIDI/FEFISOL qui permettent de proposer aux partenaires des financements beaucoup plus importants, de partager les risques et le suivi, et d'apporter un accompagnement sur mesure.

#### Comment s'est déroulée l'année 2024 ?

L'année 2024 a été très importante en termes de croissance de l'activité. Nous avons réalisé 26 décaissements au profit de 26 clients dans 13 pays, pour un montant total de 15 millions d'euros. Depuis le lancement de FEFISOL II en juin 2022, nous avons décaissé 39 millions d'euros. À ce jour, le capital de FEFISOL II est de 25,5 millions d'euros, et une nouvelle levée de fonds préparée en 2024 nous permettra d'atteindre les 30 millions d'euros en 2025. Nous sommes cependant confrontés à certaines difficultés. L'an passé, nous avons notamment observé l'impact de la forte augmentation du prix du cacao sur l'activité de nos partenaires qui ont eu besoin de financements significativement plus importants pour cette campagne, ainsi que les manifestations concrètes du risque climatique sur les producteurs de dattes en Tunisie. Plus globalement, nous constatons une augmentation manifeste des risques géopolitiques et économiques dans des régions ou pays comme le Sahel et la République démocratique du Congo. Mais malgré ces contextes qui se détériorent, FEFISOL et la SIDI continuent à travailler dans ces zones fragiles.

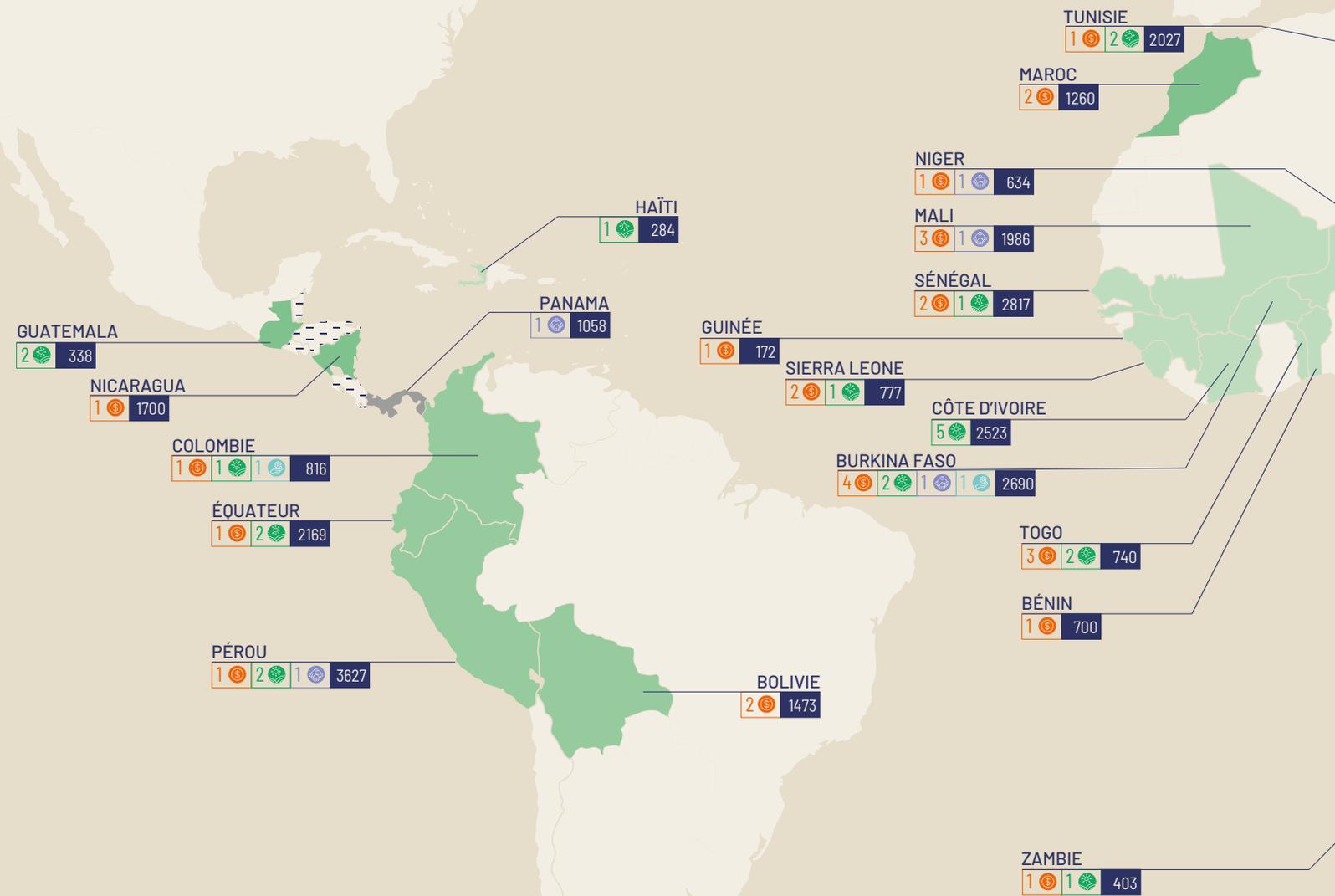
#### Qui sont les bénéficiaires du fonds ?

FEFISOL II touche de nombreux pays dans toute l'Afrique. En 2024 nous comptons treize nouveaux partenaires financés dans quatre nouveaux pays, parmi lesquels la PME malgache Madagascar Vanilla Export (lire p.38), l'entreprise ECOCAJOU en Côte d'Ivoire ou l'IMF Vision Fund au Rwanda. Le fait d'avoir accès au programme bonifié de la Commission Européenne pour la couverture du risque de change nous a permis de financer des organisations que l'on n'aurait pas pu financer autrement, que ce soit à Madagascar, en Zambie, au Sierra Leone, au Malawi ou au Rwanda.

#### Quelles sont les perspectives pour 2025 ?

Nous ambitionnons d'aboutir sur la levée de fonds et de continuer à déployer notre portefeuille. Le principal enjeu pour nous est de continuer à arriver à faire notre métier malgré l'augmentation des risques liés à la fragilisation des contextes politiques et économiques dans de nombreux pays. On ne pouvait pas imaginer que les États-Unis iraient jusqu'à remettre en question des partenariats et des contrats en cours. Cela nous impacte directement certes mais nous n'en mesurons pas encore les conséquences au niveau de nos partenaires et de leurs bénéficiaires. Nous ferons notre possible pour mobiliser de nouvelles ressources, innover sur les mécanismes de couverture des risques et pour continuer à les appuyer et à leur permettre de poursuivre leur mission sociale auprès des populations défavorisées.

# Carte des partenaires



## LÉGENDE

- 772** Encours de portefeuille du groupe SIDI par pays (en k€)
- Présence indirecte de la SIDI (via Instit. de refinancement)

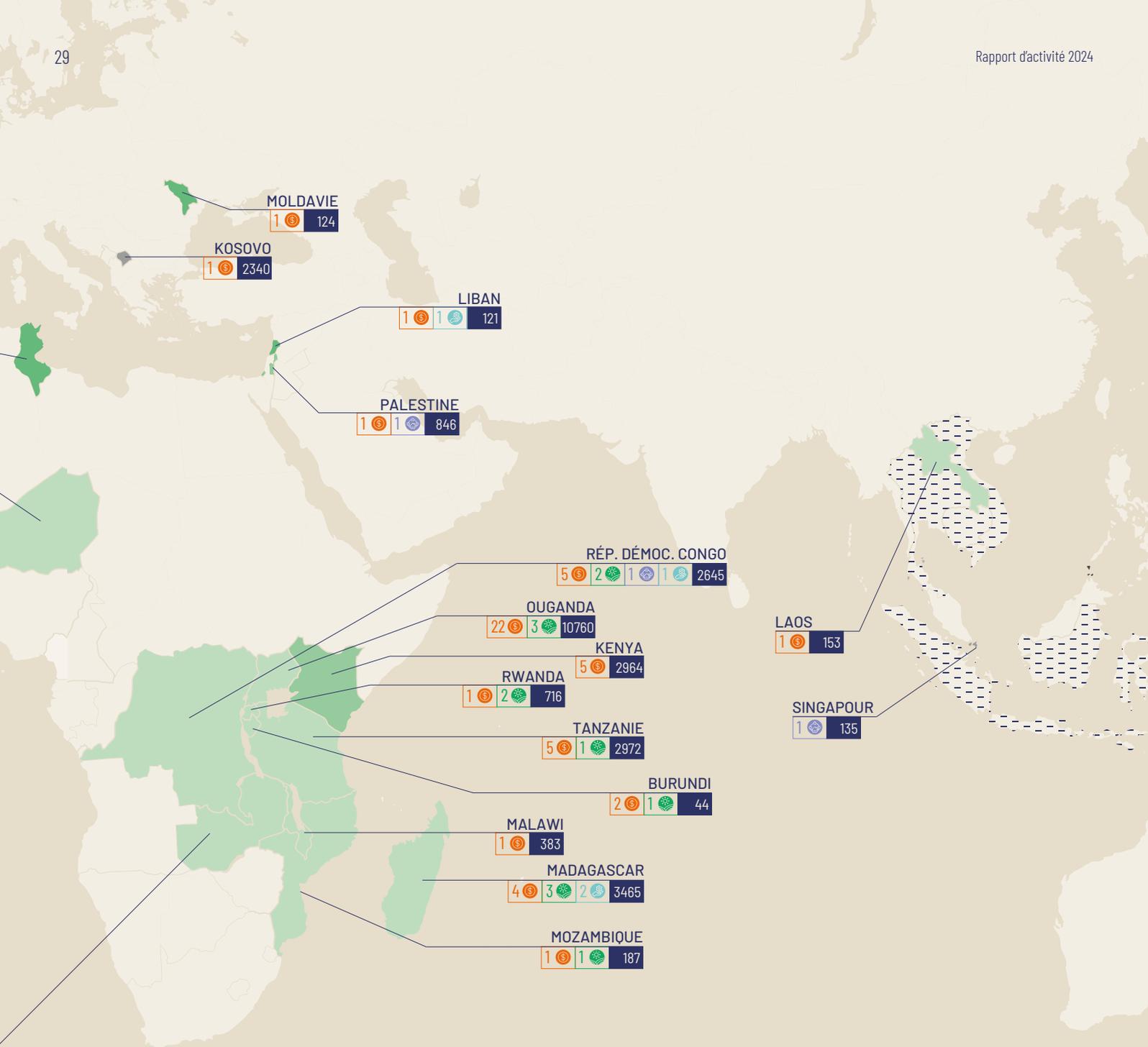
- Institutions financières
- Entités agricoles
- Entreprises sociales
- Instit. de refinancement

### NIVEAUX D'IDHI PAR PAYS (DONNÉES PNUD, 2023)

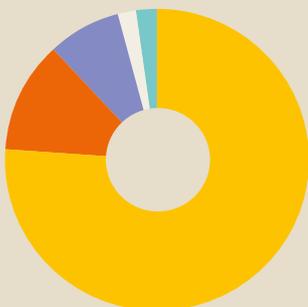
L'IDHI est préféré à l'IDH car il intègre une meilleure prise en compte des inégalités au sein d'un pays.

L'IDHI de la France est 0,836

- IDHI très élevé > 0,8
- IDHI élevé > 0,7
- IDHI moyen > 0,55
- IDHI faible < 0,55
- Pas de donnée



Instit. de refinancement multi-pays		2	
SICSA	Amérique Centrale	1 058	
PHITRUST Asia	Asie du Sud-Est	135	



ZONES D'INTERVENTION DES PARTENAIRES

- 76% Afrique subsaharienne
- 13% Amérique Latine & Caraïbes
- 7% Bassin méditerranéen
- 2% Europe de l'Est
- 2% Asie

# Développer les services financiers de proximité

Les services financiers de proximité sont indispensables pour permettre aux populations vulnérables de développer leurs activités économiques et accroître leur résilience. C'est pourquoi l'appui à la structuration et à l'essor d'Institutions de microfinance (IMF), notamment les plus petites, peu ou pas financées par les autres acteurs traditionnels, demeure le coeur de métier de la SIDI.

Appuyant les acteurs de la finance inclusive depuis plus de 40 ans, la SIDI dispose d'un savoir-faire reconnu dans le soutien et le financement de structures en consolidation. Son modèle lui permet de faire preuve d'agilité et d'adapter son offre à une demande qui varie beaucoup selon les contextes. La SIDI peut ainsi proposer des prises de participation longues et sans contrainte de sortie, des prêts en monnaie locale, de la garantie, de l'accompagnement ou encore de la mise en réseau.

- (1) Au moins 50% de leurs clients sont ruraux  
 (2) IMF de Tier 2 ou 3 (actifs inférieurs à 50M€)  
 (3) Pays où au moins 40% de la population n'a pas de compte bancaire



**86** partenaires  
œuvrent pour l'inclusion  
financière



**79%**  
du portefeuille groupe SIDI



**47%** des IMF  
ont un ciblage rural<sup>(1)</sup>



**64%** des IMF  
sont de petite taille<sup>(2)</sup>

**28** sont situées dans des pays  
à faible bancarisation<sup>(3)</sup>



**10,1** millions  
de bénéficiaires dont

**52%** de femmes et

**49%** ruraux

## Quels services de microfinance appuyons-nous à la SIDI ?

# 85%

**des IMF partenaires offrent des services non financiers à leurs clients.**

Les services non financiers recouvrent par exemple des services d'éducation financière, de formation à la gestion d'entreprise, de mutuelle de santé etc. Des services essentiels qui contribuent en retour au renforcement économique des bénéficiaires comme à leur résilience.

# 72%

**de leur portefeuille est dédié aux activités génératrices de revenus.**

Ces activités génératrices de revenus concernent d'abord l'agriculture, le commerce, ou l'artisanat. En investissant dans ces IMF, nous participons activement au développement économique des zones ciblées et à l'autonomisation des populations qui y vivent.

# 47%

**des IMF proposent des produits d'épargne volontaire.**

L'épargne est un service très important pour les populations vulnérables car elle leur permet de se protéger contre les aléas et de planifier leurs dépenses.



## RUFI, une action innovante distinguée au plus haut niveau

Soluti, la filiale de la SIDI en Afrique de l'Est, appuie financièrement RUFI pour son soutien exemplaire aux activités économiques développées par des réfugiés sud-soudanais en Ouganda.

RUFI (Rural Finance Initiative Limited), IMF de petite taille financée par Soluti, soutient les initiatives économiques de réfugiés ayant fui la guerre au Soudan du Sud. Plus de 300 000 réfugiés et personnes déplacées de force se massent en effet dans des camps dans le nord de l'Ouganda.

RUFI a été originellement fondée en 2008 au Sud-Soudan mais à la suite de la guerre civile, en 2017, elle s'est « réfugiée » en Ouganda en suivant le flot de ses bénéficiaires. Dirigée elle-même par des réfugiés, RUFI propose à ces personnes des services financiers leur permettant de développer des activités qui favorisent leur autonomie économique, leur assurent une vie digne et valorisent leurs compétences. Elle y a déployé six agences proposant des prêts collectifs et individuels à destination des réfugiés mais aussi des communautés locales, dans les domaines notamment de l'agriculture et de l'énergie verte, produite à partir de sources renouvelables. Début 2020, son portefeuille transfrontalier (les prêts octroyés en Ouganda peuvent servir aux activités agricoles ou de commerce au Sud-Soudan) comprend environ 3 000 clients (2 000 emprunteurs), faisant d'elle, malgré sa taille modeste, l'une des premières IMF transfrontalières en Afrique de l'Est. RUFI gère par ailleurs l'incubateur d'entreprises Remedy qui propose aux personnes déplacées des formations à la gestion et au financement de leur entreprise.

Enfin, elle porte des actions de plaidoyer auprès des autorités locales, afin d'obtenir la mise à disposition de terres arables pour les réfugiés ainsi que des accords de partage des ressources avec les communautés d'accueil.

RUFI a remporté en 2024 le premier prix décerné dans le cadre du Prix européen de la microfinance, ce qui est remarquable au regard de sa taille modeste. Créé en 2005 par le ministère luxembourgeois des Affaires étrangères et européennes pour récompenser des initiatives de microfinance innovantes, celui-ci met chaque année à l'honneur une thématique spécifique. Doté d'une enveloppe de 100 000 euros, ce prix auquel concouraient l'an passé 49 candidats de 26 pays, distinguait cette année des actions visant à améliorer l'inclusion financière des réfugiés et des personnes déplacées de force. La reconnaissance de l'action de RUFI met également en lumière la plus-value de Soluti, qui étant établie dans le pays a été capable d'apporter un appui financier (500 millions de shillings ougandais, soit environ 119 k€) qu'il aurait été difficile de réaliser en direct par la SIDI.

## De Sembrar Sartawi à Idepro, la SIDI apporte un soutien crucial à la microfinance en Bolivie

En Bolivie, les graves difficultés rencontrées par son partenaire Sembrar Sartawi ont conduit la SIDI à accompagner sa fusion avec une autre IMF très active, IDEPRO, qu'elle soutient aujourd'hui dans un contexte restant incertain.

L'IMF bolivienne Sembrar Sartawi finançait le secteur agricole depuis 1989 via le micro-crédit individuel et un dispositif de banque communale, afin de toucher des personnes ayant de faibles revenus, dont 61 % de femmes, dans les zones urbaines et surtout rurales. Partenaire de cette IMF depuis 2017, la SIDI en est devenue actionnaire en 2019 pour lui permettre de surmonter la phase de transformation en Institution Financière de Développement (IFD). En mars 2023, la structure a affronté une crise majeure.

À la suite d'une modification d'un dispositif qui permettait au secteur financier de couvrir le risque de son exposition de dette extérieure en dollars américains, conséquence d'une situation d'illiquidité de dollars dans le marché financier bolivien, Sembrar Sartawi a, comme d'autres institutions de microfinance, rencontré des difficultés pour rembourser ses dettes libellées en dollars.

Face aux difficultés, la SIDI a élaboré avec Sembrar Sartawi et les autres actionnaires une stratégie de sortie de crise qui a abouti à sa fusion avec une autre IMF, IDEPRO (Idepro Desarrollo Empresarial IFD). Née en 1991 sous le statut d'association civile à but non lucratif, cette dernière a structuré une activité de microcrédit ainsi que des services de formation et de renforcement d'organisations génératrices de revenus, afin de soutenir le développement des petites et moyennes entreprises.

IDEPRO a élargi en 2002-2003 son activité de financement aux chaînes de valeur productives en milieu rural (bois, textile, quinoa, châtaignes, etc.), puis a obtenu en 2016 la licence de fonctionnement lui permettant d'agir sous le statut régulé d'IFD.

En 2019, IDEPRO IFD commence à mettre en œuvre sa stratégie axée sur le numérique, ce qui lui a permis d'étendre la couverture de ses services financiers à un plus grand nombre de Boliviens, et d'atteindre des zones auparavant non desservies par la banque traditionnelle en Bolivie, générant une plus grande inclusion financière, désormais numérique.

Sa fusion avec Sembrar Sartawi, approuvée par le régulateur du secteur financier en avril 2024, permet aujourd'hui à IDEPRO d'être présente dans les zones rurales. Son réseau de 45 agences locales employant 564 personnes, dont 298 femmes, développe une activité composée pour 28 % de microcrédit dit productif (c'est-à-dire que l'activité concernée comprend de la transformation) et pour 67 % de microcrédit non productif (commerce, services, consommation). Les secteurs d'activité qu'elle finance sont principalement le commerce et les services (64 % du portefeuille) ainsi que l'élevage et l'agriculture dans les zones rurales, au profit notamment de femmes qui représentent 52 % de leurs clients.

L'action dynamique d'IDEPRO à l'échelle nationale a conduit la SIDI à lui apporter le soutien financier auparavant dévolu à Sembrar Sartawi, lui permettant de poursuivre l'action que portait cette dernière auprès de la population rurale. Ce soutien intervient en effet dans un pays confronté à une instabilité politique et des difficultés économiques et financières récurrentes.





## Accompagner les partenaires d'Afrique de l'Est sur leur PSE : un chantier d'ampleur en 2024, et au-delà

La SIDI et Soluti, sa filiale en Afrique de l'Est, ont lancé un important chantier d'accompagnement de leurs partenaires est-africains sur l'enjeu social et environnemental.

La performance sociale et environnementale est au cœur de l'accompagnement des partenaires de la SIDI, dont le pôle PSE accompagne la concrétisation sur le terrain. Soluti s'est à son tour emparée de cet enjeu en 2023 en se dotant d'une politique ESG (Environnement, Social, Gouvernance). Souhaitant creuser ce sillon, les équipes SIDI/Soluti (performance sociale, assistance technique, chargés de partenariats, directions) ont initié en 2024 un projet visant à aider une trentaine de partenaires d'Afrique de l'Est à mieux appréhender les enjeux sociaux et environnementaux, et à les intégrer tant dans leur gouvernance qu'au niveau opérationnel.

Ce chantier a débuté par un diagnostic basé sur les observations des chargés de partenariat et des consultants, enrichies par la consultation des partenaires via un questionnaire et un webinar, qui ont contribué à l'élaboration de la politique ESG. Sur cette base, les équipes SIDI/Soluti ont organisé à Mbarara (Ouganda), du 15 au 17 octobre 2024, un séminaire sur le renforcement des pratiques ESG des institutions de microfinance (IMF). Cette rencontre, qui a réuni 59 participants représentant 23 IMF partenaires de Soluti (vingt institutions ougandaises, deux kenyanes et une tanzanienne), a donné lieu à des témoignages de partenaires, des visites de terrain et des travaux de réflexion qui ont permis des échanges nourris et la projection de premiers plans d'action.

L'enjeu était de prendre conscience des défis touchant l'ensemble des activités financées par les IMF. Un accent particulier a été mis sur l'adaptation des pratiques agricoles et du financement agricole aux risques environnementaux (changements climatiques, biodiversité, pollution de l'eau et des sols, accès aux intrants, etc.). Des exemples de bonnes pratiques culturelles, d'intégration agriculture/élevage, de gestion de l'eau, de collecte de données, d'organisation, de prévention, de maîtrise du risque ont ainsi été partagés.

Les liens étroits entre dimension sociale et environnementale ont également été rappelés. Sur ce plan, les clients et membres pauvres des institutions de microfinance, particulièrement exposés aux risques environnementaux du fait de leur localisation, de leur vulnérabilité aux chocs, de leur accès plus limité aux connaissances formelles et aux investissements, ont néanmoins des expériences et connaissances (par exemple des pratiques de gestion du risque agricole via la diversification des cultures et un fonctionnement avec peu d'intrants externes faute de moyens, pouvant être de fait plus résilientes) précieuses à valoriser. Dans cette optique, le rôle des femmes est important à explorer et prendre en compte. Par ailleurs, des messages clés sur la mobilisation, la formation et la responsabilisation des équipes d'une part, l'inclusivité et la mobilisation de partenariats techniques et financiers externes d'autre part, ont été partagés pour avancer au mieux dans la prise en compte des enjeux environnementaux. Enfin, il a été souligné que le secteur de la microfinance peut d'ores et déjà s'appuyer sur les normes internationales, qui incluent aujourd'hui des normes environnementales. À la suite du séminaire, six partenaires ont été sélectionnés pour bénéficier d'un accompagnement spécifique à mettre en place qui sera coordonné par la SIDI avec Soluti courant 2025.



## La SIDI lance une étude prospective sur la zone sahélienne

Depuis le début des années 1990, la SIDI a financé dans les pays du Sahel (Burkina Faso, Mali, Niger) un certain nombre d'organisations de microfinance et d'entités agricoles. La situation de ces pays, dont l'IDH est parmi les plus faibles du monde, reste particulièrement difficile. Géographiquement enclavés, confrontés à une forte croissance démographique, ils sont également fragiles économiquement et très vulnérables face aux changements climatiques. À ces difficultés s'ajoute une forte dégradation de la situation sécuritaire dans la sous-région, et dans ces trois pays des coups d'État ont porté au pouvoir des régimes autoritaires. Depuis, ces États se sont réunis au sein de l'Alliance des États du Sahel (AES) et ont quitté la Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), puis annoncé, sans le confirmer pour l'instant, leur sortie de la zone de l'Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) et l'abandon du franc CFA.

Ce contexte tendu et instable pèse sur les populations comme sur les organisations soutenues par la SIDI. Son intervention, dans la situation actuelle, repose sur une gestion prudente (vis-à-vis en particulier de la prévention des risques de financement du terrorisme) mais engagée auprès de ses partenaires historiques. En parallèle, la SIDI a inclus dans ses contrats de prêts une protection contre le risque de change de la monnaie locale (le franc CFA). Si la performance d'ensemble de la SIDI à l'échelle de l'Afrique de l'Ouest reste bonne, il lui faut anticiper les possibles évolutions futures de l'AES y compris sur le plan monétaire. Dans cette optique, elle a confié en 2024 à deux universitaires, Marc Raffinot et François Giovalucchi, la réalisation d'une étude sur le risque monétaire au Sahel, afin d'explorer différentes hypothèses d'évolution des paramètres macro-économiques et leurs effets sur la situation financière de ses partenaires (taux d'inflation, taux de change, taux d'intérêt, prix relatifs entre produits locaux et produits importés). Deux scénarii ont été retenus : la sortie des pays sahéliens de l'UEMOA, ou leur maintien dans l'UEMOA mais avec la suppression de la parité fixe par rapport à l'euro et de la garantie du Trésor français. Chacun de ces scénarii est ensuite décliné en hypothèses, selon qu'il se déploie de façon concertée ou brutale.

La deuxième phase de l'étude a consisté à évaluer l'impact de ces changements sur les résultats de partenaires de la SIDI. Concernant le secteur de la microfinance, l'étude met en évidence des aspects plutôt positifs (maintien du niveau d'activité des partenaires indépendamment de la croissance du PIB, risque de change direct réduit, augmentation de la demande de crédit du fait de l'inflation), mais aussi des points de vigilance (risque de change indirect sur les activités des clients, augmentation des taux d'intérêt d'emprunts mais plafonnement des taux des crédits), et des menaces plus directes (pression fiscale accrue, demande de remboursement anticipé de la part des bailleurs de fonds prêtant dans une monnaie locale qui serait dévaluée). L'étude révèle par ailleurs un risque difficile à évaluer, mais réel, de défaillance des clients et de non-remboursement. S'agissant des exportations agricoles, l'étude souligne qu'une dépréciation du taux de change en cas de sortie de l'UEMOA aurait un impact positif sur les résultats des partenaires, lorsque le prix d'achat des produits n'est pas lié à un marché mondial (cas de la mangue par exemple). Les partenaires pourraient en revanche être impactés par une augmentation de la fiscalité et le non-remboursement de la TVA par l'État.

Cette étude, dont la troisième phase dédiée à l'exploration de différentes solutions de gestion de risque pour la SIDI se poursuit sur 2025, témoigne de la capacité de la SIDI à lancer des travaux de recherche sur des sujets importants pour elle comme pour d'autres bailleurs, investisseurs ou partenaires. L'étude est particulièrement attendue par nombre d'investisseurs, qui ont déjà demandé à être destinataires des résultats. Ses conclusions fourniront à la SIDI, et plus largement au secteur, une précieuse aide à la décision.

# Développer les chaînes de valeur agricoles

Soutenir l'agriculture, un levier de l'amélioration des conditions de vie des populations vulnérables.

Secteur jugé trop risqué ou peu rentable par de nombreux investisseurs, l'agriculture et, en particulier, l'agriculture familiale, joue pourtant un rôle majeur dans l'essor des zones dans lesquelles nous intervenons.

L'agriculture familiale répond en effet aux trois grands défis posés à l'agriculture :

- Des exploitations agricoles diversifiées, donc plus résilientes aux aléas du climat mais aussi du marché et gages d'une meilleure préservation des ressources naturelles et de biodiversité.
- Le maintien d'emplois rémunérateurs en zones rurales, y compris pour les femmes, dans un contexte d'exode massif vers des villes surpeuplées et offrant peu d'opportunités professionnelles de qualité.
- La souveraineté alimentaire, l'exploitation produisant d'abord pour satisfaire les besoins du ménage.

C'est pourquoi la SIDI s'est engagée depuis de nombreuses années déjà dans le développement des chaînes de valeur agricoles. Nous choisissons de financer et d'accompagner des entités agricoles, en particulier des organisations de producteurs, ou des PME à fort impact social et environnemental s'approvisionnant auprès de petits exploitants familiaux.

Ainsi, nous contribuons à renforcer les pratiques agricoles durables et résilientes face au changement climatique et soutenons l'agroécologie comme modalité de production agricole.

**37** partenaires en 2024  
Organisations de producteurs et PME à fort impact social et environnemental

**19%** du portefeuille SIDI

**34%** du nombre de décaissements en 2024

**189 258** petits producteurs soutenus, dont 21% de femmes

**84%** des partenaires sont certifiés Agriculture biologique

**72%** sont certifiés Commerce équitable

Deux certifications qui permettent aux organisations de producteurs partenaires de bénéficier de meilleurs prix. En particulier, la certification équitable permet de financer des projets de développement local ou communautaire comme des écoles ou des centres de santé.

**76%** des entités agricoles appuient les producteurs à la mise en place de pratiques agroécologiques

L'agroécologie regroupe un ensemble de pratiques agricoles visant à utiliser au maximum les fonctionnalités offertes par la nature, tout en diminuant les pressions sur l'environnement et en préservant les ressources naturelles. La SIDI a développé une grille d'analyse agroécologique visant à analyser et questionner les pratiques agricoles de ses partenaires et à les accompagner dans leur transition.

**89%** des OP proposent des services complémentaires à leurs bénéficiaires

Il peut s'agir de services d'alphabétisation, de formations aux différentes techniques agricoles, de services spécifiquement dédiés aux femmes ou aux jeunes... Autant de services qui contribuent directement au développement local.

# Focus nouveau pays : le Guatemala

Au Guatemala, la SIDI a récemment noué des partenariats avec deux organisations de producteurs, APODIP et la FECCEG, dont le développement commercial repose tant sur le marché local que sur les ventes à l'international. Ayant fait le choix de la diversification des chaînes de valeur pour atteindre la durabilité, elles veillent à produire de l'alimentation de qualité pour les communautés en grande majorité indigènes. Il s'agit pour la SIDI de partenariats stratégiques pour relancer son action dans un pays où elle n'était plus présente depuis plusieurs années.

## APODIP : acteur clé du cacao bio et créateur de valeur locale

Créée en 2003 par 48 producteurs de café de la communauté de Paraiso (nord du pays), l'association APODIP regroupe aujourd'hui 1 218 petits producteurs engagés dans une démarche responsable pour la production et la commercialisation de cacao, café, cardamomes et arachides bio et de qualité. S'inscrivant dans la dynamique du commerce équitable, l'association s'est développée de façon importante ces dernières années, grâce notamment au partenariat qu'elle a noué avec Ethiquable en 2018. Très dynamique, APODIP a créé une entreprise en charge des démarches commerciales, conçu des marques spécifiques à chacun des produits, ouvert une boutique de vente. En particulier, APODIP a construit la première usine de fabrication de pâte de cacao du pays, qui pourra ensuite alimenter la chocolaterie bio d'Ethiquable située dans le Gers en France. L'exportation d'un produit partiellement transformé – la pâte de cacao et non les seules fèves de cacao – permet aux producteurs de voir leurs revenus augmenter de façon importante. Si la dynamique de croissance d'APODIP demeure fragile, l'association ne disposant pas d'un fonds de roulement à la hauteur de ses besoins, son potentiel de développement est donc très important, en particulier grâce à son usine de cacao. Le prêt octroyé par la SIDI à APODIP en 2024, d'un montant de 250 000 dollars, lui a permis d'acheter, outre le cacao de ses membres, du cacao bio issu de coopératives au Nicaragua qui sont également partenaires d'Ethiquable, de façon à rentabiliser l'usine. APODIP a également sollicité la SIDI pour consolider ses capacités administratives et financières et mener à bien le processus de création de valeur ajoutée locale. Ce nouveau partenariat avec APODIP est un des aboutissements concrets de l'alliance stratégique nouée entre la SIDI et Ethiquable (voir p9).



## La FECCEG : des produits de qualité et une lutte intégrale contre la pauvreté

La FECCEG est une fédération de 17 petites coopératives travaillant sur la production, la transformation et la commercialisation de cafés de spécialité, de miel et de sucre de canne certifiés biologiques et équitables. Créée en 2006, elle réunit plus de 1500 producteurs issus en très grande majorité de communautés indigènes marginalisées. Engagée dans une action de lutte intégrale contre la pauvreté, la FECCEG est à même de porter, grâce aux revenus issus du café, des projets importants pour le développement des communautés tels qu'un fonds de dotation pour l'élevage caprin, un fonds pour la microfinance, un fonds pour les projets communautaires de femmes, une marque commerciale de café, ou encore des programmes éducatifs. Elle dispose de deux usines destinées au traitement des cerises de café et à leur transformation en café vert. Une mission de terrain effectuée par la SIDI en 2024 dans cette région enclavée de l'Alta Verapaz (nord du pays) a confirmé la grande plus-value de l'action de la FECCEG. Celle-ci y a en effet investi dans un centre de lavage, dépulpage et séchage des grains qui a permis de doubler le prix d'achat aux producteurs, améliorant ainsi leur revenu. Cette région est devenue pour la FECCEG une zone importante de collecte de son café. L'engagement de la SIDI porte sur un prêt de 500 000 dollars, pour l'achat de 300 tonnes de café vert sur la campagne 2024-2025.



## Au Burkina Faso, Gebana développe une activité vertueuse et résiliente dans un contexte instable

Partenaire de la SIDI depuis 2019, la SARL Gebana Burkina Faso, filiale du pionnier suisse du commerce équitable Gebana AG, transforme et commercialise des mangues séchées depuis 2000, et des noix de cajou depuis 2010. Basée à Bobo-Dioulasso, elle s'approvisionne auprès de 4 602 petits producteurs situés dans les grandes régions de production de ces fruits, parfois réunis au sein de coopératives ou de groupements plus informels.

L'entreprise, qui commercialise des denrées certifiées 100 % bio et essentiellement commerce équitable, fonde son activité économique sur des valeurs sociales et environnementales fortes. Promotrice d'une agriculture porteuse d'utilité sociale, elle offre des débouchés commerciaux stables et à forte valeur ajoutée aux producteurs auprès desquels elle s'approvisionne. Elle leur verse ainsi une prime d'au moins 10 Fcfa/kg (15 € par tonne), représentant 2,5 % du prix « bord champ », ainsi qu'une prime annuelle « modèle d'impact » d'environ 75 € par producteur, selon le volume de mangue ou de noix brute livré par chaque coopérative, ce qui améliore notablement les conditions de vie des producteurs et de leur famille, dont le revenu annuel moyen est d'environ 1 500 €. Également soucieuse de son impact environnemental, Gebana BF utilise des fours à pyrolyse pour valoriser énergétiquement les coques d'anacarde au lieu de les jeter, limitant ainsi les émissions de CO<sub>2</sub>, et forme les producteurs à l'agroforesterie au sein de « champs écoles ».

Les axes stratégiques de Gebana BF en matière de soutien à l'agriculture familiale, d'appui à l'économie locale et de préservation de l'environnement sont alignés sur les objectifs de la SIDI. Ce partenariat revêt pour cette dernière une dimension stratégique, car il lui permet de rester présente dans un pays confronté à d'importantes difficultés et délaissé par les autres investisseurs, soulignant ainsi son additionnalité, et de soutenir une entreprise qui, malgré ce contexte instable, a su créer un modèle économique viable. Preuve de sa solidité, l'entreprise a réalisé en 2024 un résultat net (757 k€) cinq fois supérieur à celui de 2022, pour un volume d'activité en hausse de 20 %. Gebana BF bénéficie non seulement de l'implication de ses actionnaires principaux et d'un appui technique important, mais aussi du préfinancement par des acheteurs européens. Une nouvelle usine, opérationnelle à l'été 2025, lui permettra d'accroître l'activité de transformation de mangues et d'anacardes (5 000 tonnes) et de créer un millier d'emplois, confirmant sa position d'employeur parmi les plus importants de Bobo-Dioulasso.

Le financement combiné SIDI-FEFISOL II est passé de 500 k€ à 1M€ entre 2019 et 2023, et montera à 1,2 M€ en 2025. La poursuite de ce partenariat est motivée par les impacts positifs de Gebana BF en termes social, environnemental et économique, mais aussi par la viabilité de son modèle économique, ses très bonnes perspectives en termes de développement, ainsi que les compétences et l'expérience de son équipe dirigeante.





## L'entreprise malgache MVE, un nouveau partenaire dans le secteur clé de la vanille

La PME familiale Madagascar Vanilla Export (MVE), tout récent partenaire de la SIDI, est spécialisée dans la transformation de la vanille en vue de son exportation. Essentielle pour Madagascar, qui produit 70 à 80 % de la vanille vendue sur le marché mondial, cette filière très contrôlée par l'État représente plus du quart des rentrées de devises et 5 % du PIB malgache, et fait vivre plus de 150 000 familles, principalement des petits exploitants. Ces dernières années, la culture de la vanille, qui demande une main-d'œuvre importante et nécessite un savoir-faire technique exigeant, a été bousculée par la volatilité des prix, poussant certains producteurs à cesser leur activité ou à diversifier leurs cultures.

Basée à Tamatave, à 400 kilomètres environ de la capitale Tananarive, MVE se fournit en vanille auprès de deux coopératives réunissant près de 900 producteurs dont une moitié de femmes, à un prix d'achat supérieur de 10 à 50 % à ceux du marché. Son soutien permet d'obtenir une vanille de haute qualité, affinée plusieurs mois avant d'être exportée. L'entreprise s'efforce également d'aider un plus grand nombre de producteurs à se structurer en coopératives afin d'être moins isolés et de mieux vivre de leur travail. Dans cette optique, MVE travaille avec 34 techniciens locaux chargés d'identifier les producteurs et d'animer les coopératives. L'un des enjeux de cette structuration est également de permettre aux producteurs d'obtenir des certifications environnementales.

Celles-ci sont d'autant plus accessibles que la culture de la vanille, vertueuse au plan écologique, ne menace pas le couvert forestier, utilise peu de pesticides et recourt à l'irrigation naturelle.

En 2024, MVE, qui jusqu'alors n'avait jamais noué de partenariat avec des investisseurs ou bailleurs internationaux, a sollicité un prêt auprès de la SIDI pour lui permettre d'acheter la vanille aux producteurs. Une mission réalisée sur place en mars 2024 a confirmé la grande expérience de terrain et le fort potentiel de l'entreprise. Un prêt conjoint SIDI/FEFISOL II de 300 k€ lui a été octroyé à l'été 2024, incluant un accompagnement afin de renforcer ses compétences techniques à travers la formation d'un nouveau responsable financier. En parallèle, la SIDI accompagnera l'entreprise dans le développement de sa visibilité auprès des acheteurs européens, cruciale pour assurer sa pérennité.

S'il présente certains risques financiers, ce partenariat correspond à la vocation de la SIDI en matière de soutien au secteur agricole et à sa stratégie de diversification de son portefeuille à Madagascar. Il apportera une réelle valeur ajoutée à MVE, qui n'avait encore jamais bénéficié d'investissements externes. Le remboursement du prêt dans les délais ouvrira la possibilité pour l'entreprise d'obtenir son renouvellement en 2025, lui permettant de poursuivre ses activités et renforcer sa structuration.

## La coopérative ivoirienne Yeyasso sur la voie de la durabilité

Nouveau partenaire de la SIDI, la coopérative Yeyasso a été fondée en 2006 dans la ville de Man (nord-ouest de la Côte d'Ivoire) par 350 producteurs de cacao. De taille intermédiaire pour le pays, elle compte aujourd'hui 7 203 producteurs de cacao, dont 12 % de femmes, dans une quarantaine de villages. Elle vend des fèves de cacao fermentées et séchées par les planteurs (3 à 4 000 t), mais aussi du café vert Robusta (autour de 2 000 t) produit par 30 % de ses membres en complément du cacao.

Yeyasso poursuit des objectifs ambitieux au plan environnemental (développement de l'agroforesterie, actions contre la déforestation) et socio-économique (amélioration des conditions de travail des producteurs, autonomisation des femmes, lutte contre le travail des enfants). La coopérative est soutenue dans ce cadre par des bailleurs comme l'Agence de développement belge Enabel et la fondation Roi Baudouin. Cette démarche engagée lui a permis d'obtenir différentes certifications, telles que Cocolife (le label privé de l'acheteur Mondelez) en 2018, et surtout la certification commerce équitable en 2020, qui permet de mieux rémunérer les producteurs et la coopérative grâce à un prix minimum garanti et une prime. En matière commerciale, l'alliance conclue avec OCEAN/ Cocosource en 2021 lui offre un fort potentiel de développement via de grands acheteurs européens (comme Ferrero), auprès desquels elle est reconnue. Les produits certifiés, qui représentent 84 % de ses ventes, ont permis à Yeyasso de toucher plus de 1,1 million d'euros de primes annuelles en moyenne au cours des cinq dernières années, au bénéfice de la rémunération des producteurs (à hauteur de 52 %), du renforcement de la coopérative et du financement de projets durables au bénéfice des communautés locales. La coopérative mène notamment un important projet en agroforesterie : pendant deux ans, 50 000 arbres d'ombrage doivent être plantés, permettant de recouvrir environ 1500 ha (soit autour de 10% de la superficie totale exploitée).

Souhaitant adopter des pratiques plus durables, Yeyasso a commencé en 2023 à produire de petits volumes de cacao biologique. À ce jour, 165 producteurs sont certifiés bio (2,3 % du total) et 75 autres sont en cours de conversion. Bien que très volontaire (conseils, prime bio de 200 FCFA/kg financée sur fonds propres pour encourager les producteurs), la coopérative peine cependant à trouver des débouchés commerciaux, le cacao ivoirien étant moins bien considéré que celui produit en Amérique latine ou à Madagascar. Pour y remédier, la coopérative a installé un centre de fermentation premium permettant de développer la saveur, l'arôme et la texture des fèves de cacao, et donc d'améliorer leur qualité et d'augmenter leur prix de vente, avant de le transformer en chocolat grâce à la nouvelle usine d'une capacité de 5 t/an.

Le développement de la production biologique, dont les rendements sont moins élevés au démarrage, implique pour Yeyasso de diversifier ses activités, de transformer le cacao localement pour créer plus de valeur, mais aussi de trouver de nouvelles sources de financement. Dans cette phase cruciale, le financement octroyé par la SIDI en 2024 a permis à la coopérative d'acquiescer le volume souhaité de fèves de cacao dans un contexte de forte hausse des prix, et de disposer de liquidités en fin d'année, au moment où les acheteurs veulent solder leurs créances et où débute la récolte du café. Le financement de la SIDI permet aussi à Yeyasso de bénéficier d'un fonds de roulement plus flexible et confortable, en termes de durée, que le financement revolving classique des acheteurs, limité à 10 jours et donc moins intéressant pour la coopérative. Ce financement intervient dans une phase de développement et de structuration cruciale pour la coopérative, qui bénéficiera ainsi de la valeur ajoutée apportée par les investisseurs, au premier rang desquels la SIDI.



# Innovier pour lutter contre le changement climatique

La lutte contre le changement climatique et la préservation de la biodiversité constituent deux priorités structurelles de la SIDI. La SIDI est engagée de longue date en faveur de l'environnement, avec un soutien fort aux organisations faisant la promotion des pratiques agroécologiques ou accompagnant les petits producteurs agricoles dans l'évolution de leurs pratiques et leurs cultures pour intégrer les effets du changement climatique.

Afin d'y contribuer plus activement, la SIDI a lancé en 2023 un nouveau portefeuille « pilote » dédié aux acteurs qui apportent des solutions en matière d'atténuation du changement climatique ou d'adaptation à ses effets, qui sont d'autant plus marqués en zones rurales. En sus de premiers investissements auprès d'acteurs de secteurs innovants (fourniture de solutions d'énergies renouvelables ou transport décarboné, par exemple), la SIDI s'appuie sur la puissance transformatrice de ses partenaires historiques pour démultiplier son impact :

- Pour nos partenaires œuvrant dans la finance inclusive : développer une meilleure analyse du risque posé par les effets du changement climatique, information et accompagnement dans les changements à mettre en oeuvre pour faire face à ces effets ; fourniture d'équipements de production énergétique verte, développement des services financiers écologiques (financement d'équipements solaires telles que des pompes solaires, crédits à la transition écologique...)
- Pour les acteurs des chaînes de valeur agricole : soutien en amont du déploiement des engrais verts produits localement, accélération du déploiement de pratiques d'agroforesterie, distribution de réchauds améliorés, lutte contre la déforestation ; et en aval, utilisation de l'énergie de la biomasse (méthanisation ou pyrolyse des sous-produits agricoles) pour les usines de transformation de matière première, remplacement d'unités vétustes de production énergétique, etc.

**4** entités  
« Climat »,  
dont :

**3** fournisseurs  
d'énergie solaire  
pour les populations  
vulnérables

**1** transporteur  
maritime décarboné



**2%**  
du portefeuille



**70 982**  
bénéficiaires



## Soluna Energia et la SIDI innovent pour lutter contre le changement climatique

L'entreprise colombienne Soluna Energia (Soluna) s'est présentée comme une opportunité pour le développement du portefeuille climat de la SIDI en Amérique latine, inscrit dans son plan stratégique 2023-2026.

Soluna a été créée en 2020 pour faciliter l'accès des communautés rurales à l'électricité grâce à des systèmes solaires domestiques. L'entreprise cible en priorité les petits exploitants agricoles, qui peuvent ainsi accéder à une source d'énergie plus propre et moins chère par rapport aux générateurs fonctionnant avec du gasoil ou aux lampes à kérosène, et la payer petit à petit, en fonction de leur consommation et de leur capacité financière, via le système de paiement « Pay as you go ».

Grâce à Soluna, 1 600 personnes bénéficient aujourd'hui de l'accès à l'électricité dans 19 communautés rurales du département de Vichada (Est du pays), dont deux communautés indigènes. 40 % des bénéficiaires sont des familles ayant de faibles revenus, et 30 % sont considérés comme pauvres. 90 % des bénéficiaires sondés par l'entreprise déclarent avoir amélioré leur qualité de vie, et 21 % avoir réduit leurs dépenses en énergie, grâce à ces installations. Deux tiers des personnes ayant un usage productif de cette énergie solaire affirment avoir vu leurs revenus augmenter. Cette solution est également vertueuse sur le plan environnemental, plus de la moitié des clients de Soluna assurant ne plus avoir recours aux solutions carbonées telles que les lampes à kérosène et les groupes électrogènes.

La SIDI est entrée au capital de Soluna en 2023 aux côtés d'autres investisseurs sociaux, dans le cadre d'une levée de fonds qui doit permettre à l'entreprise de mettre en oeuvre son plan de développement sur dix ans, basé sur l'installation de 60 000 systèmes solaires domestiques. L'entreprise a, dès 2024, renforcé son offre commerciale en proposant des installations solaires de capacité variables entre 2 et 12 kWh/j (entre 2 et 4 kWh pour des petits frigos ou une TV, entre 8 et 12 kWh pour des frigos, congélateurs, ventilateurs ou lave-linges), ouvert une nouvelle zone d'intervention dans le nord du pays, et renforcé son équipe qui compte aujourd'hui six employés. Outre sa participation au capital de Soluna, la SIDI souhaite faire bénéficier l'entreprise de son expérience de l'accompagnement et du renforcement des communautés rurales et agricoles.

Ce partenariat constitue une étape clé dans la promotion de l'accès à une énergie renouvelable dans les régions rurales de Colombie. Combinant l'approche sociale et environnementale ambitieuse de Soluna et la vision à long terme de la SIDI, il permettra à la fois d'améliorer les conditions de vie des populations vulnérables et de contribuer à la lutte contre le changement climatique. Il démontre ainsi le potentiel transformateur de l'énergie solaire.

# Bilan au 31.12.2024

## En milliers d'euros

ACTIF	EXERCICE AU 31.12.24	2023	PASSIF	EXERCICE AU 31.12.24	2023
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>			<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>			Capital	35 177	34 363
Logiciels	-	1	<b>RÉSERVES :</b>		
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			Réserves légales	3 342	3 335
Installations, agencements	18	11	Réserve statutaire		
Matériel de bureau et inform.	11	17	fonds développement Esus	3 162	3 038
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>			Autres réserves dédiées aux risques du PF	768	768
Participations	23 225	24 383	Report à nouveau	-	-
<i>dont Participations Sud</i>	22 316	23 413	<b>RÉSULTATS</b>	<b>1 454</b>	<b>133</b>
<i>dont Participations Nord</i>	909	970			
Prêts et créances immobilisées	18 863	14 081			
Autres immobilisations financières	-	-			
Intérêts courus sur prêts	48	36			
<b>TOTAL (I)</b>	<b>42 166</b>	<b>38 528</b>	<b>TOTAL (I)</b>	<b>43 904</b>	<b>41 637</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>			<b>PROVISIONS</b>		
<b>CRÉANCES</b>			Provisions pour risques	404	795
Clients	42	66	Autres provisions	262	220
Cofinancements	105	151	<b>TOTAL (II)</b>	<b>666</b>	<b>1 014</b>
<b>AUTRES CRÉANCES</b>			<b>DETTES</b>		
Avances sur portefeuille	206	429	CCA - Actionnaires	4	6
Produits à recevoir	147	65	Actionnaire - SIDI Gestion	11	15
Autres créances	241	87	CCA - FID	4 470	4 653
<b>TRÉSORERIE</b>			CCA - Personnes morales	528	987
Valeurs mobilières de placement	8 419	10 684	CCA - Personnes physiques	10	21
Disponibilités	4 213	4 389	Emprunts	2 754	2 684
Caisse	6	2	Autres dettes financières	1 017	1 491
<b>COMPTES DE RÉGULARISATION</b>			<b>Sous-total Dettes à long terme</b>	<b>8 794</b>	<b>9 857</b>
Charges constatées d'avance	7	20	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	89	77
Écart de conversion actif	-	374	Dettes fiscales et sociales	434	447
<b>TOTAL (II)</b>	<b>13 386</b>	<b>16 266</b>	Investissements à réaliser	400	550
			Autres dettes	69	98
			<b>Sous-total Dettes courantes</b>	<b>992</b>	<b>1 172</b>
			<b>COMPTES DE RÉGULARISATION</b>		
			Produits constatés d'avance	1 195	1 115
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à II)</b>	<b>55 552</b>	<b>54 795</b>	<b>TOTAL (III)</b>	<b>10 982</b>	<b>12 144</b>
			<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à III)</b>	<b>55 552</b>	<b>54 795</b>

Le portefeuille net des provisions inscrit au bilan de la SIDI s'établit à 42,3 M€ :

- 23,2 M€ de prises de participations,
- 18,9 M€ de prêts et créances immobilisées,
- 206 k€ d'avance sur le portefeuille comptabilisée en actif circulant.

Les garanties pour lesquelles aucun dépôt n'est exigé sont traitées hors bilan (4,5M€)

Les cofinancements 2024 correspondent aux soldes à recevoir de la Société belge d'investissement pour les pays en développement (BIO) pour le financement de l'assistance technique en faveur des bénéficiaires de FEFISOL II.

Les produits à recevoir correspondent principalement aux intérêts échus au 31.12.2024 sur le portefeuille.

La trésorerie de la SIDI se compose de :

- 5,2 M€ de placements relatifs au FID sous mandat de gestion,
- 3,2 M€ de placements gérées par SIDI,
- 1,1 M€ de disponibilités affectés à l'AT FEFISOL et aux projets cofinancés.

Le reste, soit 3,1 M€, est logé sur les comptes courants en France et à l'étranger, permettant à la SIDI de faire face aux demandes de financement avec souplesse et diligence.

«Fonds d'incitation au Développement» conçu pour couvrir les risques métier de la SIDI, cf. p18

Issus des fonds d'épargne salariale solidaire

Prêt accordé à Soluti Ouganda, à décaisser en 2025

Cofinancements reçus mais destinés à financer des dépenses des exercices futurs.

# Compte de Résultat au 31.12.2024

## En milliers d'euros

	2024	2023
Contribution du CCFD-Terre Solidaire liée aux revenus partagés du FCP «Faim & Développement» pour financer les activités d'accompagnement		
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Prestation CCFD pour l'accompagnement des partenaires	640	750
Prestations autres (dont FEFISOL)	244	214
Cofinancements pour l'accompagnement des partenaires	262	203
Cofinancements Facilité Assistance Technique FEFISOL	221	80
Produits portefeuille (commissions, jetons présence...)	203	146
Refacturation de charges	-	3
Autres produits d'exploitation	71	63
Reprises de provisions d'exploitation	-	87
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>1641</b>	<b>1546</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Frais de personnels	2 020	2 182
Frais de missions suivi/accompagnement	151	205
Prestations externes	362	226
Charges & transferts à projets liées aux cofinancements	269	207
Charges liées à la Facilité Assistance Technique FEFISOL	221	87
Autres charges d'exploitation	389	359
Taxes et versements assimilés	160	193
Dotations aux amortissements	14	14
Dotations aux provisions d'exploitation	24	33
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>3 611</b>	<b>3 506</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-1 969</b>	<b>-1 960</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Revenus du portefeuille de prêts - Intérêts brut	1 282	1 086
Revenus des prises de participation - Dividendes	2 394	1 737
Revenus des placements (dont FID)	417	192
Gains de change réalisés	72	80
Gains de changes latents	137	15
Reprise de provisions sur la portefeuille (hors FID)	486	154
Reprise de provisions autres	111	588
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>4 899</b>	<b>3 851</b>
Intérêts sur emprunts	77	132
Pertes de changes réalisées	158	398
Pertes de changes latentes	10	132
Pertes liés au portefeuille (radiations...)	643	109
Pertes cession valeur mobilière de placement	114	7
Dotation provisions portefeuille (FID-SIDI)	1 170	910
Dotation provision portefeuille (hors FID)	157	436
Dotation provision autres	-	2
Autres charges financières	-	45
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>2 329</b>	<b>2 171</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>2 570</b>	<b>1 680</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>2 187</b>	<b>664</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>1 333</b>	<b>252</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>854</b>	<b>412</b>
<b>IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>1 454</b>	<b>133</b>
<b>RÉSULTAT NET hors donation exc. affectée en réserve</b>	<b>393</b>	<b>133</b>

En forte augmentation suite au redémarrage des activités de l'assistance technique avec le lancement de FEFISOL II

En hausse de 39 % par rapport à l'année précédente, résultant de la croissance du volume de décaissements sur les prêts.

La hausse s'explique principalement par un recours accru aux ressources terrain, notamment aux prestataires et aux VSI.

Cette hausse est corrélée à l'augmentation des cofinancements d'assistance technique FEFISOL II.

Dont 64% de charges directement liées aux partenariats.

Dont 1M€ de donation affectée à la garantie de portefeuille, en attente d'affectation en réserve par l'Assemblée Générale.

Les autres produits et charges concernent principalement des cessions de participations et le recouvrement du prêt KIXICREDITO (Angola).

# Tableau des partenaires

RÉGION	PAYS D'INTERVENTION	PARTENAIRE	TYPE	NOUVEAU PARTENAIRE 2024	FINANCEMENT 2024 EN MILLIERS D'EUROS (SIDI/ SOLUTI/ FEFISOL II)	PORTEFEUILLE AU 31.12.24 EN MILLIERS D'EUROS (SIDI/ SOLUTI/ FEFISOL II)
AFRIQUE SUBSAHARIENNE	Bénin	ALIDE	Institution de Microfinance		700	700
	Burkina-Faso	ACEP BURKINA	Institution de Microfinance		1000	2 349
	Burkina-Faso	BIOPROTECT	Entité Agricole (céréales et oléagineux)		-	-
	Burkina-Faso	GEBANA BF	Entité Agricole (Fruits & légumes)		400	-
	Burkina-Faso	PRODIA	Institution de Microfinance		-	-
	Burkina-Faso	SINCO	Entreprise sociale (Énergie)		-	29
	Burkina-Faso	SINERGI BURKINA FASO	Institution de refinancement (National)		-	152
	Burkina-Faso	UBTEC	Institution de Microfinance		-	-
	Burkina-Faso	YIKRI	Institution de Microfinance		-	159
	Burundi	CAPAD	Promoteur de MUSO		-	-
	Burundi	ISHAKA MICROFINANCE	Institution de Microfinance		-	44
	Burundi	SOCOFA	Entité Agricole (Céréales et oléagineux)		-	-
	Côte-d'Ivoire	CAYAT	Entité Agricole (Cacao)		500	500
	Côte-d'Ivoire	ECAM	Entité Agricole (Cacao)		500	500
	Côte-d'Ivoire	ECOCAJOU	Entité Agricole (Noix)		800	1123
	Côte-d'Ivoire	NEPER	Entité Agricole (Céréales et oléagineux)		-	-
	Côte-d'Ivoire	YEYASSO	Entité Agricole (Cacao)		400	400
	Guinée	CRG CONSO	Institution de Microfinance		-	172
	Kenya	ASA KENYA	Institution de Microfinance		-	1210
	Kenya	BIMAS	Institution de Microfinance		509	679
	Kenya	ECLOF KENYA	Institution de Microfinance		-	128
	Kenya	RAFODE LIMITED	Institution de Microfinance		218	218
	Kenya	YEHU MICROFINANCE SERVICES	Institution de Microfinance		730	728
	Madagascar	ACEP MADAGASCAR	Institution de Microfinance		1701	1701
	Madagascar	APEM PAIQ	Institution de Microfinance		100	100
	Madagascar	MADAGASCAR VANILLA EXPORT	Entité Agricole (Épices, thé, miel)		300	300
	Madagascar	MC INGREDIENTS	Entité Agricole (Épices, thé, miel)		-	-
	Madagascar	NUTRIZAZA	Entreprise sociale (Nutrition)		-	107
	Madagascar	SIPEM	Institution de Microfinance		-	823
	Madagascar	UCLS	Entité Agricole (Cacao)		510	211
	Madagascar	VAHATRA	Institution de Microfinance		145	224
	Madagascar	WINDCOOP	Entreprise sociale (Énergie)		-	-
	Malawi	MLF MALAWI	Institution de Microfinance		300	383
	Mali	BMS SA	Banque		-	552
	Mali	KAFO JIGINEW	Institution de Microfinance		1067	1067
	Mali	NYESIGISO	Institution de Microfinance		-	214
	Mali	ZIRA CAPITAL	Institution de refinancement (National)		-	152
	Mozambique	CONFIANÇA	Institution de Microfinance		-	-
	Mozambique	IKURU	Entité Agricole (Céréales et oléagineux)		-	124
	Niger	ACEP NIGER	Institution de Microfinance		-	509
Niger	SINERGI	Institution de refinancement (National)		-	126	
Ouganda	ACPCU	Entité Agricole (Café)		647	647	
Ouganda	ASA UGANDA	Institution de Microfinance		1009	1290	
Ouganda	BRAC UGANDA	Institution de Microfinance		-	312	

# Tableau des partenaires

RÉGION	PAYS D'INTERVENTION	PARTENAIRE	TYPE	NOUVEAU PARTENAIRE 2024	FINANCEMENT 2024 EN MILLIERS D'EUROS (SIDI/ SOLUTI/ FEFISOL II)	PORTEFEUILLE AU 31.12.24 EN MILLIERS D'EUROS (SIDI/ SOLUTI/ FEFISOL II)
AFRIQUE SUBSAHARIENNE	Ouganda	CENTENARY BANK	Banque		-	431
	Ouganda	DESTINY MICROFINANCE UGANDA	Institution de Microfinance		-	61
	Ouganda	DEVELOPMENT MICROFINANCE	Institution de Microfinance		-	105
	Ouganda	EBO SACCO	Institution de Microfinance		721	848
	Ouganda	ELEGLANCE	Institution de Microfinance		-	82
	Ouganda	ENCOT MICROFINANCE	Institution de Microfinance		126	110
	Ouganda	FINCA UGANDA LIMITED	Institution de Microfinance		-	168
	Ouganda	HOFOKAM	Institution de Microfinance		1261	1261
	Ouganda	KIGARAMA PEOPLES SACCO	Institution de Microfinance		-	45
	Ouganda	KITAGATA MIXED FARMERS COOPERATIVE	Entité Agricole (Céréales et oléagineux)		-	-
	Ouganda	KOLPING MICROFINANCE	Institution de Microfinance		126	126
	Ouganda	LETSHEGO UGANDA LIMITED	Institution de Microfinance		757	1408
	Ouganda	MATEETE SACCO	Institution de Microfinance		-	64
	Ouganda	NUMA FEEDS LIMITED	Entité Agricole (Céréales et oléagineux)		126	163
	Ouganda	OMIPA	Institution de Microfinance		76	93
	Ouganda	PREMIER CREDIT UGANDA LTD	Institution de Microfinance		-	511
	Ouganda	RURAL FINANCE INITIATIVES	Institution de Microfinance		126	126
	Ouganda	RUSHERE SACCO	Institution de Microfinance		-	157
	Ouganda	SHUUKU SACCO	Institution de Microfinance		252	311
	Ouganda	UGAFODE	Institution de Microfinance		-	1361
	Ouganda	UMOJA MICROFINANCE	Institution de Microfinance		757	932
	Ouganda	VISION FUND UGANDA	Institution de Microfinance		-	147
	Rép. Democ. Congo	ALTECH	Entreprise sociale (Énergie)		935	704
	Rép. Democ. Congo	COOCEC	Institution de refinancement (National)		-	82
	Rép. Democ. Congo	CPNCK	Entité Agricole (Café)		67	23
	Rép. Democ. Congo	GUILGAL	Institution de Microfinance		-	547
	Rép. Democ. Congo	HEKIMA	Institution de Microfinance		-	1065
	Rép. Democ. Congo	MUSO BUKAVU	Promoteur de MUSO		-	-
	Rép. Democ. Congo	MUSO UVIRA	Promoteur de MUSO		-	-
	Rép. Democ. Congo	MUUNGANO	Entité Agricole (Café)		-	163
	Rép. Democ. Congo	PAIDEK	Institution de Microfinance		-	62
	Rwanda	ABAKUNDAKAWA	Entité Agricole (Café)		-	-
	Rwanda	DUTERIMBERE	Institution de Microfinance		675	675
	Rwanda	KOPAKAMA	Entité Agricole (Café)		-	42
	Sénégal	ETHICAJOU	Entité Agricole (Noix)		183	-
	Sénégal	PAMECAS	Institution de Microfinance		-	2 017
	Sénégal	VISION FUND SENEGAL	Institution de Microfinance		800	800
	Sierra Leone	AKUNA	Entité Agricole (Cacao)		473	473
	Sierra Leone	LAPO	Institution de Microfinance		-	168
	Sierra Leone	SALONE MICROFINANCE TRUST	Institution de Microfinance		-	135
Tanzanie	AKIBA	Institution de Microfinance		-	165	
Tanzanie	ASA TANZANIA	Institution de Microfinance		-	417	
Tanzanie	BIOTAN	Entité Agricole (Noix)		600	993	
Tanzanie	BRAC TANZANIA	Institution de Microfinance		-	-	

# Tableau des partenaires

RÉGION	PAYS D'INTERVENTION	PARTENAIRE	TYPE	NOUVEAU PARTENAIRE 2024	FINANCEMENT 2024 EN MILLIERS D'EUROS (SIDI/ SOLUTI/ FEFISOL II)	PORTEFEUILLE AU 31.12.24 EN MILLIERS D'EUROS (SIDI/ SOLUTI/ FEFISOL II)
AFRIQUE SUBSAHARIENNE	Tanzanie	FANKIWA MICROFINANCE	Institution de Microfinance		921	961
	Tanzanie	YETU MICROFINANCE	Institution de Microfinance		-	436
	Togo	ASSILASSIME	Institution de Microfinance		-	240
	Togo	COCOLOMEX	Entité Agricole (Cacao)		500	500
	Togo	GEBANA TOGO	Entité Agricole (Céréales et oléagineux)		-	-
	Togo	RESEAU MAIN	Réseau		-	-
	Togo	WAGES	Institution de Microfinance		-	-
	Zambie	FOREST FRUITS	Entité Agricole (Épices, thé, miel)		496	283
	Zambie	MLF ZAMBIA	Institution de Microfinance		-	120
AMERIQUE LATINE / CARAÏBES	Bolivie	IDEPRO	Institution de Microfinance		250	1253
	Bolivie	IMPRO	Institution de Microfinance		-	220
	Colombie	CENCOIC	Entité Agricole (Café)		461	185
	Colombie	CONFAMOS COLOMBIA SAS	Institution de Microfinance		280	447
	Colombie	SOLUNA	Entreprise sociale (Énergie)		183	183
	Équateur	ASOPROCAM	Entité Agricole (Noix)		94	94
	Équateur	BANCO DESARROLLO	Banque		93	1879
	Équateur	COPROBICH	Entité Agricole (Céréales et oléagineux)		69	196
	Guatemala	APODIP	Entité Agricole (Cacao)		95	95
	Guatemala	FECCEG	Entité Agricole (Café)		244	244
	Haïti	FECCANO	Entité Agricole (Cacao)		484	284
	Nicaragua	FONDO DE DESARROLLO LOCAL	Institution de Microfinance		-	1700
	Panama	SICSA	Institution de refinancement (Régional)		-	1058
	Pérou	CAFE PERU	Entité Agricole (Café)		31	1335
	Pérou	FORTALECER	Institution de Refinancement (National)		-	469
	Pérou	NORANDINO	Entité Agricole (Café)		899	685
	Pérou	PROEMPRESA	Institution de Microfinance		-	1137
ASIE	Laos	FONDS COOPERATIF	Institution de Microfinance		-	153
	Singapour	PHITRUST ASIA	Institution de Refinancement (Régional)		-	135
BASSIN MÉDITERRANÉEN	Liban	AL MAJMOUA	Institution de Microfinance		-	-
	Liban	FAIR TRADE TOURISM LIMITED	Entreprise sociale		-	121
	Maroc	ALAMANA	Institution de Microfinance		-	520
	Maroc	ATTADAMOUNE	Institution de Microfinance		-	740
	Palestine	ACAD FINANCE	Institution de Microfinance		-	842
	Palestine	Daman	Institution de refinancement (National)		-	4
	Tunisie	BENI GHREB	Entité Agricole (Fruits & légumes)		-	434
	Tunisie	ENDA TAMWEEL	Institution de Microfinance		-	1193
	Tunisie	SOUTH ORGANIC	Entité Agricole (Fruits & légumes)		400	400
EUROPE DE L'EST	Kosovo	KRK	Institution de Microfinance		2 000	2 340
	Moldavie	MICROINVEST	Institution de Microfinance		-	187





LA SIDI EST MEMBRE ACTIF DES RÉSEAUX D'ACTEURS SUIVANTS :

